# M. Sellal en visite, demain, dans la wilaya de Tiaret


Ph: Fouad S.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera, demain, une visite de travail dans la wilaya de Tiaret, a indiqué, hier, un communiqué du cabinet du Premier ministre. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, il sera procédé à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-économique de la wilaya de Tiaret, précise le communiqué. M. Sellal, qui sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, présidera une réunion élargie aux représentants de la société civile, ajoute la même source.


Horizons

IFTAR 19h58 : IMSAK 4h03

QUOTIDIEN NATIONAL

MERCREDI 31 JUILLET 2013 - 22 RAMADHAN 1434 - N° 4957 - PRIX 10 DA


FOOTBALL : LE P-DG DE MOBILIS CONFIRME

## «ALGÉRIE-REAL MADRID LE 18 MAI 2014»

PAGE 30

UN AVANT-PROJET DE LOI EN COURS D'ÉLABORATION

# GESTION DE LA VILLE, MODE D'EMPLOI

Photo: Makine F.

Un avant-projet de loi sur la politique de la ville est «en cours d'élaboration» pour éclaircir, notamment, les prérogatives des élus locaux et de l'administration en matière de gestion des villes, a indiqué, hier, à Alger, le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville, Amara Benyounès, lors d'une rencontre sur la ville regroupant les élus locaux de la région centre. Il a ajouté que ce projet de texte sera présenté au gouvernement au plus tard d'ici à la fin de l'année 2013. «Il est impossible de remédier à la gestion des villes algériennes sans associer et d'une manière extrêmement importante les élus locaux», a-t-il affirmé, soulignant que les prérogatives des élus doivent être définies d'une manière «claire» dans le cadre de ce projet de loi. Ce projet de loi permettra également de porter une réflexion sur la gestion de plusieurs grandes villes, à savoir Alger, Oran, Constantine et Annaba. Selon le ministre, «les villes font face à de multiples problèmes liés, entre autres, à la qualité du cadre de vie, aux inégalités sociales entre les quartiers et les territoires et une gestion urbaine de proximité peu efficiente». La rencontre sur la ville a regroupé les élus locaux de 6 wilayas (Alger, Blida, Tipasa, Médéa, Boumerdès et Tizi Ouzou), ainsi que des représentants d'association.

LIRE EN PAGE 3

ÉGYPTE-TUNISIE-LIBYE

## LES FRÈRES MUSULMANS FACE À LA RÉVOLTE

PAGE 11



SALAT TARAWIH

## DIS-MOI OÙ TU PRIES, JE TE DIRAI QUI TU ES...

PAGE 7

## Hausse des importations des véhicule fabriqués en Espagne

*Le journal espagnol spécialisé Cínco Días estime que la crise du marché européen a obligé l´Espagne à se lancer à la recherche d´autres débouchés pour sa production industrielle automobile. Ses traditionnels clients du secteur automobile de la zone euro ont vu leurs ventes de véhicules particuliers connaître une chute brutale, à l´image de la France, son premier acheteur, qui a perdu 11% de ses ventes à l´étranger, soit son plus mauvais bilan depuis 16 ans. La prospection commerciale espagnole a été finalement fructueuse surtout en direction du marché algérien qui «s´est affirmé depuis quelques années comme le plus dynamique d´Afrique du Nord». Durant le premier semestre de l´année en cours, l´Espagne a exporté 54.000 voitures vers l´Algérie, soit 5,4% du total de ses exportations à l´étranger, contre seulement 1,1% il y a deux ans.*

## 124 millions DA pour soutenir le mouvement associatif à Illizi

*Une enveloppe de 124 millions DA a été dégagée pour soutenir le mouvement associatif et juvénile dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris, hier, auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports. Les subventions sont allouées à 156 associations et clubs, culturels et sportifs, dans le cadre du fonds de promotion des initiatives des jeunes et de la pratique sportive, au titre de l'année 2013, selon le directeur du secteur, Brahim Cherif. Elles sont attribuées selon la nature de l'activité, sachant que les deux clubs de la wilaya évoluant en division régionale Une et Deux, des associations scientifiques et culturelles et de jeunesse, se sont partagé plus de 66 million DA, suivis des ligues sportives avec un montant de 15 millions DA, et les clubs sportifs de divisions inférieures d'un montant de 14 millions DA, selon le responsable.*

## *Un groupement luso-algérien pour réaménager l'ex-Bardo à Constantine*

*Le réaménagement du quartier Rahmani-Achour (ex-Bardo), situé en plein centre de Constantine, a été confié à un groupement luso-algérien, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya. Le plan d'aménagement de ce site, situé sur la rive gauche du Rhumel, face au pont de Sidi-Rached et au viaduc Transrhumel en construction, sera élaboré par des techniciens algériens et portugais au titre d'une étape préalable au lancement des travaux, a-t-on indiqué. Le quartier de l'ex-Bardo constitue un élément «primordial» du programme de mise à niveau de cette ville, appelée à accueillir la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a-t-on souligné à la wilaya, précisant que c'est ce groupement mixte qui devra trancher sur la faisabilité des projets envisagés sur ce site.*

# Le Chiffre

## Plus de 21 millions d'estivants sur les plages depuis juin

Les plages algériennes réparties à travers 14 wilayas côtières ont connu l'affluence de 21.514.490 estivants depuis le début du mois de juin, a indiqué, hier à Alger, le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, Mohamed-Amine Hadj Saïd dans un entretien à l'APS.
Ces chiffres démontrent, selon M. Hadj Saïd, que la saison estivale connaît une «nette amélioration» et annonce un progrès à long terme, «même si des lacunes, a-t-il dit, sont encore à combler». A ce propos, il a cité, notamment, l'absence de transport durant la nuit dans certaines régions côtières. Par ailleurs, il a relevé que les côtes ouest de l'Algérie enregistrent le plus grand nombre d'estivants, citant l'exemple des wilayas d'Oran (3.937.675 estivants), Mostaganem (2.367.460 estivants) et Aïn Témouchent (1.884.075 estivants). Pour la région est, la wilaya de Jijel a enregistré durant la même période 1.871.440 estivants et Taref 466.370 estivants.

# AGENDA AGENDA AGENDA



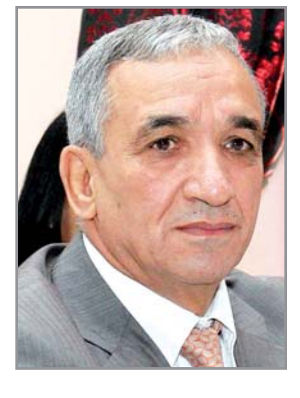
### Ministère des Finances

Le ministère des Finances organisera, demain, un cycle de formation au profit des journalistes de la presse nationale (rubrique économie).

### Ministère de la Pêche

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, effectuera, demain, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

### Med-IT



Sous le haut patronage du ministre de la Poste et des TIC, la 10e édition du Med-IT, (Salon international des technologies de l'information), aura lieu du 23 au 25 septembre au Palais de la culture Moufdi-Zakaria




**FAC**

La Fédération algérienne de cyclisme, en collaboration avec la société NSO Organisation, organise, demain à partir de 22h30, le traditionnel challenge «nuits de ramadan».

**UGCAA**

L'Union générale des commerçants et artisans algériens organise, aujourd'hui à 11h00 en son siège, une conférence de presse sur le marché du prêt-à-porter et la permanence durant les jours de l'Aïd.



**SALON PHILATÉLIQUE INTERNATIONAL D'ALGER**

La 2e édition du Salon philatélique international d'Alger (Sphinteral) se tiendra du 11 au 14 octobre au Centre des loisirs scientifiques sis au 5, rue Didouche-Mourad, Alger.

**ASSOCIATION IHCEN**



L'association Ihcen organisera le 2 août à partir de 21h30, à l'hôtel Sheraton, une cérémonie pour célébrer la circoncision des enfants démunis.

**ONCI**

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) organise jusqu'au 14 août, au complexe Abdelouahab-Slim de Chenoua, wilaya de Tipasa, une exposition d'arts islamiques.

**MPA**

Le Mouvement populaire algérien organise aujourd'hui, à 21h30, au niveau du siège national du parti, une conférence débat ayant pour thème «la lutte contre la drogue», animée par Mme Khiar, secrétaire nationale chargée du mouvement associatif.



### Ministère de la Communication



Le ministre de la Communication, Mohamed Saïd, effectuera, demain, une visite de travail dans la wilaya de Constantine.

### Ministère de la Solidarité nationale





Le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Souad Bendjaballah, procédera, aujourd'hui à 10h30 au siège de son ministère, à l'installation du Comité national de coordination de la décennie des femmes africaines 2010-2020.

### DGSN





La Secrétaire d'Etat chargée de l'Environnement, Dalila Boudjemâa, et le directeur général de la DGSN, le général-major Abdelghani Hamel, procéderont demain à 09h30 au siège de la Direction des unité républicaines d'El Hamiz, à l'ouverture d'une journée d'étude sur l'environnement au profit de cadres de la Sûreté nationale.

### Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse





Le Secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse effectuera, aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel.

**Horizons**

Quotidien d'information
édité par la SPA "HORIZONS"
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : Larbi TIMIZAR
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Liesse DJERAOUD

HORIZONS SUR INTERNET : http://www.horizons-dz.com

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : 021-73.67.24 / 73.59.69 / 73.63.05
Téléfax : 021-73.61.34 / 73.67.29

**BUREAU DE TIZI OUZOU** : Cité GENICIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21.28.28 — **PUBLICITE** : S'adresser à HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 021 - 73.59.69 ou à : **l'Agence Nationale d'Edition et de Publicité "ANEP" ALGER** : avenue Pasteur — Tél. 021 - 73.76.78 73.71.28 — **Fax :** 021- 73.95.59
**IMPRESSION** : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla **Fax :** 029.76.38.82
**DIFFUSION - HORIZONS — Tél :** 021- 73.59.69 — **MPS :** Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 **SODIPRESSE** Est : Constantine : 031 68 39 84 - 031 68 38 28—
**Sarl «T.D.S» Diffusion «Sud» - Tél :** 06 61 24 29 10 — 029 71 38 25

UN PROJET DE LOI SOUMIS EN SEPTEMBRE AU GOUVERNEMENT

**VILLES, A INDIQUÉ HIER À ALGER,** le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville, Amara Benyounès, lors d'une rencontre sur la ville regroupant les élus locaux de la région centre.

# Gestion de la ville, naissance d'une réflexion

*Une* journée d'étude sur les problématiques majeures liées à la ville a été organisée, hier, au siège du ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du processus de concertation avec les acteurs, les organismes et les associations concernées par les problématiques liées à la gestion et à la promotion de la ville. Objectif : dégager un référentiel de la politique de la ville. Le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville a annoncé qu'un projet de loi sur la gestion et la promotion de la ville sera présenté au gouvernement au plus tard d'ici la fin de l'année. «Nous n'avons pas un chef d'orchestre» pour la gestion de la ville, a reconnu Amara Benyounès. Il a indiqué qu'il est temps de situer les prérogatives de tous les acteurs : walis et élus locaux. Justement, la directrice générale de la ville au ministère, Rabia Kherfi, a affirmé que cette future loi permettra à tous les acteurs d'avoir une vision «claire», «globale» et «intégrée» de la politique de la ville.


Photo : Fouad S.

### QUELLES VILLES VOULONS-NOUS ?

Le but étant d'assurer une croissance harmonieuse des villes et pallier les déséquilibres existants. D'autant que 65% de la population est concentrée dans la ville, alors que 15 millions de citadins y sont attendus dans les 20 années à venir, soit 8 Algériens sur 10 vivront en ville, selon l'étude du ministère. M$^{me}$ Khalfi a souligné que cette nouvelle situation présente une pression supplémentaire pour les gestionnaires qui «se doivent d'accompagner cette évolution à travers des actions fiables et concrètes» : améliorer les conditions de vie, promouvoir une image attractive de la ville pour les citoyens et les visiteurs, encourager une économie urbaine de qualité, harmoniser le cadre légal et réglementaire lié à la gestion et la promotion de la ville et mettre en place une véritable organisation partenariale et participative de gestion. La même responsable a fait savoir que le ministère a mis en place une série d'instruments qui s'appuient sur des axes fondamentaux. Il s'agit, entres autres, d'aller vers une gestion urbaine de proximité qui commence du quartier jusqu'à la médina. Elle mise, également, sur la réhabilitation du syndic, des concierges, qui, aujourd'hui, ont complètement disparu. Quant au financement, la directrice générale de la ville plaide pour l'instauration d'un budget participatif entre usagers et autorités locales.

Enfin, elle a mis l'accent sur la réalisation de véritables villes et non un alignement de logements. Il faut dire que sur ce point, le constat n'est guère reluisant. «L'Algérie n'a jamais construit de villes mais des logements», a signale l'architecte Abdelhamid Boudaoud. Djamel Djemaï, ex-secrétaire général du Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA), estime que le mal est plus profond. Pour lui, la problématique de l'urbanisme en Algérie, avant qu'elle soit celle de la «nouvelle ville», est plutôt celle de l'habitat, celle de l'organisation de l'espace de vie des populations. C'est aussi celle de distribution spatiale de leurs activités, du développement urbain et rural, de la qualité architecturale et environnementale sans oublier l'attitude de l'usager et de la pratique collective de l'espace, des capacités de prévision et des mécanismes de gestion de l'administration. De ce fait, Rabia Kherfi soutient qu'une loi ne suffit pas, à elle seule, à prendre en charge la problématique de la ville à la fois complexe et épineuse. Pour elle, les élus sont des acteurs-clés et des moteurs de développement de la ville.

### ÉLUS : LA LOI EST INSUFFISANTE

Les élus sont catégoriques : la mise en œuvre d'une loi est la bienvenue mais cela reste insuffisante. C'est l'avis de Mohand Sbahi, P/APC de Draâ Ben Khedda, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Pour lui, le problème est dans l'application de cette loi sur le terrain. Mais aussi, il faut avoir plus de moyens, notamment financiers, afin de pouvoir accompagner cette politique ambitieuse. «Nous sommes ici pour faire entendre nos propositions sur la gestion de la ville. Les élus vivent des problèmes complexes.

Il faut absolument les accompagner pour qu'ils s'impliquent entièrement dans la mise en œuvre de cette nouvelle politique que je trouve, d'ailleurs, ambitieuse», lâche-t-il. Comme il a plaidé pour plus de prérogatives pour les élus afin de mener à bon port la démarche des pouvoirs publics. C'est aussi l'avis du P/APC de Bab El Oued (Alger) qui a mis en avant deux facteurs : plus de prérogatives et plus de moyens financiers.

■ Amokrane H.

VILLE NOUVELLE DE HASSI MESSAOUD

# LE CHANTIER EST LANCÉ

Le projet de la ville nouvelle de Hassi Messaoud est entré dans sa phase de mise en œuvre effective avec le lancement officiel, lundi dernier, des travaux de réalisation de ce futur pôle énergétique et urbain destiné à accueillir plus de 80.000 habitants dans une dizaine d'années. La cérémonie de lancement officiel des travaux de la ville nouvelle de Hassi Messaoud était présidée par les ministres de l'Energie et des Mines, et de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Ville, Youcef Yousfi et Amara Benyounès, ainsi que des représentants des ministères de l'Intérieur et de l'Habitat.

Destinée à accueillir plus de 80.000 habitants à l'horizon 2020, la future nouvelle ville de Hassi Messaoud est localisée dans la zone de Oued El-Maraâ, à équidistance de 80 km entre l'actuelle ville de Hassi Messaoud et celles de Touggourt et Ouargla. S'exprimant lors de la cérémonie de lancement des travaux de réalisation de ce futur pôle urbain et énergétique, M. Yousfi a annoncé l'achèvement des études d'aménagement et d'urbanisme de ce projet inscrit dans le Schéma national d'aménagement du territoire (Snat 2030), alors que son plan d'aménagement a été validé le 27 juin dernier par une commission interministérielle présidée par le ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Ville. Le futur pôle énergétique et urbain, qui accueillera 45.000 habitants à l'horizon 2017 et 65.000 habitants à l'horizon 2020, avant d'atteindre sa capacité optimale de 80.000 habitants à terme, a été conçu dans le respect de la durabilité des ressources, le rééquilibrage du territoire, l'équité territoriale et l'attractivité des territoires, a souligné le ministre.

### DES MILLIERS D'EMPLOIS À CRÉER À LA FAVEUR DU PROJET

Aucune évaluation du coût n'a été encore faite par les pouvoirs publics, a, toutefois, tenu à souligner M. Yousfi, précisant que les infrastructures et équipements de base seront construits à la charge de l'Etat. En outre, des dizaines de milliers d'emplois devraient être créés durant les phases de réalisation et d'exploitation du projet, a assuré M. Yousfi. Dans la même optique, la ville nouvelle de Hassi Messaoud «sera un champ d'application exemplaire des solutions les plus avancées dans le domaine des énergies renouvelables et du solaire», selon le ministre. Evoquant le caractère urgent de ce projet, le ministre a indiqué que le gouvernement a pris la décision de confier la réalisation des travaux de viabilisation du site à un groupement d'entreprises nationales publiques. Il a été également procédé dans le même cadre à l'affectation de 21 assiettes foncières à la wilaya de Ouargla pour la réalisation d'équipements, a-t-il affirmé.

De son côté, M. Benyounès, qui a rappelé que son département a été associé dans l'élaboration du business plan du projet de la nouvelle ville, a indiqué que ce futur pôle constituera «une ville oasis écologique». M. Benyounès s'est également félicité du fait que la future ville nouvelle sera réalisée «sans aucune contrainte en matière de disponibilité d'assiettes foncières». «Ceci va nous permettre d'éviter les pièges et erreurs du passé dans la réalisation de ce projet», a-t-il ajouté. Les études d'aménagement et d'urbanisme de la future ville ont été assurées par le consortium algéro-coréen (Dongmyeong-Saman-Kun Won-Berep), qui a entamé en janvier 2012 ces études avant de les finaliser en novembre de la même année.

D'après son étude d'aménagement, la ville nouvelle de Hassi Messaoud sera structurée en quatre grands quartiers d'environ 20.000 habitants chacun, avec des structures d'accompagnement administratives, commerciales et socioculturelles, gravitant autour d'un noyau central (centre-ville) regroupant la grande mosquée, la grande esplanade, des activités d'affaires, un grand parc avec structures de loisirs, de commerces et de tourisme, ainsi que les principales institutions publiques. Il est prévu, en plus des parcs et espaces verts de proximité, une imposante bande verte devant la protéger des vents chauds du sud et des tempêtes de sable cycliques. Par ailleurs, la délégation ministérielle a visité le projet de la centrale électrique de turbines à gaz qui devrait assurer un apport supplémentaire de plus de 600 mW d'électricité pour la région. A cet effet, M. Yousfi a mis l'accent sur la nécessité de finaliser ce projet avant l'été 2014 en vue d'améliorer la réponse aux besoins domestiques et industriels de la région en énergie.

■ APS

## ANNABA

# M. Ghoul appelle à valoriser les dimensions économique et esthétique des projets

Le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, a insisté lundi dernier, à Annaba sur la nécessité de «valoriser les dimensions économique et esthétique» des projets de travaux publics qui reflètent le dynamisme économique et touristique des régions où ils sont implantés. Les projets importants accordés à la wilaya d'Annaba permettront de requalifier le réseau routier et d'améliorer la fluidité du trafic, en apportant une touche esthétique, tout en dynamisant la vie économique dans la région, a affirmé le ministre, soulignant «l'impératif accompagnement de ces actions par la mobilisation d'un personnel qualifié pour un entretien efficient». Sur le site de la nouvelle aérogare d'une capacité de 700.000 voyageurs/an, en voie de réalisation près de l'aéroport Rabah-Bitat, le ministre a insisté sur le rattrapage du retard enregistré dans la réalisation de la piste du nouvel aéroport dont les travaux ont été lancés en 2007. Au port de pêche de Chetaïbi, M. Ghoul a suivi un exposé sur les projets de renforcement des quais de ce port ainsi que de celui d'Annaba. Il a également inspecté les travaux d'aménagement de l'entrée sud de la ville d'Annaba où un ouvrage de 1,4 km a été construit pour 9 milliards de dinars, et lancé le projet d'aménagement de l'entrée Est de la ville. Le ministre a également inspecté le projet de la route de la corniche devant relier sur 8 km la zone de Ras El Hamra à la plage d'Oued Begrat, dans la commune de Seraïdi. M. Ghoul a clôturé sa tournée en suivant, au siège de la wilaya, un exposé sur les études d'aménagement de l'entrée ouest du chef-lieu de wilaya et de réalisation d'une pénétrante de 30 km qui reliera la ville d'Annaba à l'autoroute Est-Ouest.

## RENTRÉE SCOLAIRE 2013-2014

# Plus de 64 millions de livres distribués aux établissements

Le directeur général de l'Office national des publications scolaires, Abdelfettah Hammani, a déclaré, lundi dernier, que les établissements scolaires des trois paliers ont réceptionné plus de 64 millions de livres scolaires en prévision de la rentrée scolaire 2013-2014. M. Hammani a indiqué dans un entretien à l'APS que l'Office avait distribué 64.204.038 livres scolaires à tous les établissements à travers 53 centres de wilaya, ce qui représente plus de 99% des besoins nationaux estimés à 64.525.438 livres, la publication de trois nouveaux titres étant encore en chantier. Selon le directeur de l'Office, les livres distribués représentent 171 titres, dont trois nouveaux livres en cours de publication : le livre de langue tamazight (2e année), le livre de français (4e AM), et pour la première fois dans les annales de l'éducation nationale, le livre d'italien des élèves de 2e année secondaire. Près de 17 millions de livres sur l'ensemble des livres imprimés ont été gardés comme réserve pour faire face aux moments de crise, a ajouté M. Hammani, soulignant que l'Etat a dépensé plus de 650 milliards de centimes en guise de soutien à la gratuité du livre scolaire. «Plus de 18 millions d'élèves ont bénéficié de la gratuité des livres durant les quatre dernières années», a-t-il précisé.

## LES JOURNALISTES ET LE PROJET DE CARTE NATIONALE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

**L'AVANT-PROJET** de loi portant délivrance de la carte nationale du journaliste professionnel, annoncé par le ministère de la Communication, suscite un débat au sein de la corporation.

# «Un grand pas pour assainir le secteur de la presse»

Les avis des professionnels des différents organes, sollicités à cet effet, sont partagés entre satisfactions et nécessité d'assainir encore plus le secteur dans ses différents aspects. Zoheir Mehdaoui, journaliste au *Quotidien d'Oran* et membre de «L'initiative pour la dignité du journaliste», affirme que le sujet fera l'objet d'une réunion qui devait avoir lieu, dans la soirée d'hier, entre les membres de l'Initiative. A priori, il estime que «la procédure en elle-même est une excellente chose puisque plusieurs points, restés dans l'ombre jusqu'ici, seront éclairés». Il donne, comme exemple, les conditions de délivrance de la carte, mentionnées dans l'avant-projet en question, qui prévoient, entre autres, l'obligation d'avoir un numéro de sécurité sociale.



Photo : Fouad S.

«Ce procédé permettra, sans nul doute, de mettre fin au travail au noir qui gangrène la profession. Ainsi, la route sera définitivement barrée aux opportunistes, nombreux malheureusement sur la scène». Dans le même contexte, il appelle à la définition des modalités, en ce qui concerne, notamment, les diplômes requis, car, constate-t-il, «la plupart des journalistes sont des diplômés de spécialités diverses, pas forcément du journalisme». «Il y a aussi, poursuit-il, les anciens de la profession qui sont dans leur majorité des autodidactes, sans diplômes. Donc, il doit être fixé des critères bien précis pour toutes ces catégories de professionnels». Ahmed Ouali, journaliste à la Radio nationale, Chaîne II, espère que la nouvelle carte facilitera au journaliste l'accès à l'information. «Sinon, ça sera un document de plus dans le portefeuille, sans plus. Il faut donc donner à cette carte toute sa valeur», estime-t-il. Le journaliste à la Télévision nationale, Youssef Mehdi, soulève, lui, des points cités dans l'avant-projet de loi en question, nécessitant révision. Il note, entre autres, l'ancienneté de 10 ans requise pour siéger dans la commission paritaire chargée de plancher sur le dossier. Pour lui, «les nouveaux journalistes sont aussi de la corporation et ont leur mot à dire. Le cas des correspondants locaux doit être aussi défini.».

Il espère, en substance, que «la carte du journaliste professionnel puisse définir d'une manière claire la relation entre le journaliste et son entreprise et permette, notamment, de supprimer les sempiternels ordres de mission, souvent exigés dans l'exercice de la profession». Le journaliste de l'APS, Reda Ainar, relève, de son côté, un «excès» dans les attributions accordées à la commission paritaire. Selon lui, «la corporation de la presse est souveraine et la commission doit être purement composée de journalistes». Il ajoute, sur un autre volet, que l'octroi de la carte doit être ciblé. «Il faut assainir les rangs de la presse car la corporation est pleine d'intrus», affirme-t-il. Ryma Allioua, du quotidien *El Mihwar*, estime, elle, que le projet de la carte ne constitue pas une priorité. Pour cette jeune journaliste, «l'essentiel est l'organisation de l'exercice de la profession à travers la mise en place d'une autorité de régulation qui permettrait un assainissement profond du secteur».

Elle note, comme autre priorité, l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des gens de la presse, dans l'aspect sécurité sociale en particulier. Pour sa part, Saïd Mekla, journaliste au quotidien *Le Temps d'Algérie*, souligne que la démarche de la délivrance de la carte du journaliste professionnel est une bonne chose. «Il est, à mon avis, urgent de cadrer un secteur envahi par la médiocrité et le manque de professionnalisme», soutient-il. Mais, selon lui, la carte de presse ne représente pas en soi un gage de sérieux ou de professionnalisme, dans la mesure où les critères pour son obtention demeurent basiques.

■ **M. Kechad**

## AVEC 11,4 MILLIONS D'ABONNÉES

# MOBILIS VEUT RECONQUÉRIR SA PLACE DE LEADER DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE EN ALGÉRIE

L'opérateur de téléphonie mobile nationale Mobilis a enregistré, durant le premier semestre de l'année en cours, une progression de 25% de son chiffre d'affaires par rapport à la même période de l'année passée, a affirmé son P-DG, Saâd Damma. Lors d'une conférence de presse animée hier à Alger, M. Damma a affirmé que son groupe a enregistré un bénéfice net de l'ordre de 14,2 milliards de dinars, «ce qui témoigne de l'importance de la progression qu'a connue l'entreprise en phase de mettre en place un plan de modernisation de son réseau».

Entre juin 2012 et juin 2013, Mobilis a enregistré 873.000 nouveaux abonnés, activé 1,5 million de puces et mis en place 100.000 lignes en postpayé, totalisant ainsi 1,1 million de lignes dans ce segment. Au total, Mobilis détient 11,4 millions d'abonnés.

«Ces résultats confirment que Mobilis va reprendre sa place d'opérateur leader en téléphonie», a-t-il précisé. En termes d'investissements, l'opérateur historique a mobilisé une enveloppe de 142 milliards de dinars pour moderniser ses équipements d'ici à 2016. Selon le P-DG, l'opérateur a déjà dépensé 100 millions de dinars durant le premier semestre de l'année en cours et que ce rythme va s'accélérer avec l'arrivée de la 3G. A propos de l'entrée de Mobilis en Bourse, M. Damma a prévu que cela devrait intervenir dans moins d'un an. «Une fois obtenue la réponse du Conseil des participations de l'Etat, nous allons faire appel à un cabinet international pour une évaluation», a-t-il précisé, soulignant que l'entrée en Bourse «est un signal fort du degré de management de Mobilis». Le P-DG a également annoncé le lancement de la première édition du grand concours de la presse nationale qui sera organisé le 22 octobre prochain. «Nous avons déjà désigné les membres du jury et élaboré le règlement intérieur du concours.» Le thème de cette première édition sera consacré au rôle des médias dans le développement local. Le concours, doté de six prix, concerne les travaux réalisés depuis le début de l'année en cours.

Saâd Damma est revenu sur le succès qu'a connu le feuilleton télévisuel Switchers au sein de la population juvénile affirmant que 66% des téléspectateurs ont moins de 34 ans et que 15% d'entre eux ont visualisé ce feuilleton à travers les Smartphones et Tablettes. Il a annoncé le lancement de la deuxième édition de ce feuilleton.

■ **Nouria Bourihane**

## AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

# Reprise du trafic aérien

Le trafic aérien a repris avant-hier à l'aéroport international d'Alger après avoir été interrompu pendant deux heures suite à un court-circuit qui s'est déclenché dans un climatiseur situé au niveau du local des équipements techniques. Selon Tahar Allache, P-DG de l'aéroport international Houari-Boumediene, le trafic aérien a repris à 20h32 après que les techniciens aient confirmé que les équipements de navigation aérienne n'ont pas été endommagés par l'incendie. «Ces équipements n'ont pas été touchés par cet incendie qui a été vite maîtrisé par nos agents», nous a-t-il précisé. «La densité de la fumée noire qui se dégageait du local des équipements qui se trouve juste en dessous de la tour de contrôle a provoqué une panique», a-t-il ajouté. «C'est à ce moment là qu'on a décidé, par mesure de sécurité, de suspendre le trafic aérien en annulant des départs et en orientant l'arrivée des avions vers l'aéroport d'Oran. Ces même avions ont été autorisés à revenir dans la même nuit à Alger», a-t-il précisé. M. Allache a confirmé que la direction de la navigation civile a envoyé une tour mobile mais que celle-ci n'a pu être utilisée du fait que tous les équipements fonctionnaient. Hier, au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediene, la programmation des départs et des arrivées n'a subi aucune perturbation. Pour le P-DG de l'aéroport, des mesures draconiennes en matière de sécurité et de maintenance des équipements ont été prises pour éviter ce genre d'incident.

■M. Benkeddada

## FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ PUBLIQUE

# «Non à l'ingérence»

La Fédération nationale des travailleurs de la santé publique de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a organisé, hier, une journée de protestation au niveau de la Centrale syndicale à Alger. Elle dénonce la dernière directive du chef de cabinet du ministère de la Santé, et menace de perturber la prochaine rentrée sociale. Ahmed Guettiche, secrétaire national chargé des relations générales à l'UGTA, considère que la directive adressée, le 8 juillet dernier, aux Directions de la santé publique (DSP), par le cabinet du ministère de la Santé, comme une «ingérence». L'instruction en question demande aux DSP de «travailler en collaboration, dans le cadre de la continuité et du dialogue social, avec le Snapap et d'effectuer des visites sur le terrain». Cette directive est considérée par les syndicats affiliés à l'UGTA (médecins, paramédicaux, pharmaciens, sages-femmes et anesthésistes) comme «invitation» à quitter la centrale syndicale pour rejoindre les syndicats autonomes. «La loi 90/14 relative aux modalités d'exercice du droit syndical au sein des organismes offre le droit d'adhérer au syndicat de notre choix. Ce n'est pas au cabinet du ministre de tutelle de nous recommander tel ou tel syndicat», a déclaré M. Guettiche. Toute ingérence dans les affaires d'un syndicat reconnu doit être punie, selon ses propos. Certains syndicalistes venus d'Annaba et de Guelma proposent de protester dans les plus brefs délais, mais M. Guettiche préfère travailler dans la stabilité et le calme. «Nous invitons les responsables du ministère de tutelle à réviser leurs copie avant la rentrée sociale», a-t-il souligné. Sinon un mouvement de grève est prévisible. «Nous avons décidé de donner plus de temps aux travailleurs de la santé publique de toutes les wilayas pour se mobiliser autour de cette action, afin de garantir sa réussite», a affirmé le syndicaliste.

■Abbas A. H.

## HAUSSE DES IMPORTATIONS DE BLÉ TENDRE DE 27% EN VALEUR

**DURANT LE 1ER SEMESTRE 2013,** la facture des importations de blé (tendre et dur), a augmenté de 14,5% en raison d'une forte hausse des importations de blé tendre de plus de 27%, selon les chiffres des Douanes algériennes.

# Les superficies de culture divisées par deux

L'*Algérie* ne peut produire plus de 40 millions de quintaux de céréales et la superficie consacrée à la culture du blé tendre a été divisée par deux ces dix dernières années, ce qui incite le pays à en importer de plus en plus, selon les professionnels de l'Agriculture.


Photo : Slimane SA.

Pour le SG de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, un autre facteur empêche l'augmentation de la production du blé tendre : le climat. Pour sa part, Omar Zeghouane, DG de l'Institut des technique des grandes cultures (ITGC), a fait savoir que la production dans l'agriculture est libre et obéit à quatre paramètres essentiels dont la rentabilité, la tradition alimentaire, la productivité et le prix puisqu'il existe une différence de 1 000 DA au quintal entre le blé tendre (3 500 DA) et le blé dur (4 500 DA).

Conséquence, «la superficie consacrée à la culture du blé tendre a diminué de moitié», a précisé M. Zeghouane. De son côté, une source proche du principal importateur de céréales en Algérie, l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), a indiqué à l'APS que la hausse de la facture des importations de blé «est liée à la conjoncture du marché international des céréales, qui s'affiche tantôt en baisse tantôt en hausse». 868,2 millions de dollars d'achats en blé tendre. C'est pourquoi, durant le 1er semestre 2013, la facture des importations de blé (tendre et dur), a augmenté de 14,5% en raison d'une forte hausse des importations de blé tendre de plus de 27%, selon les chiffres des Douanes algériennes repris par l'APS.

Cette facture a atteint 1,18 milliard de dollars contre 1,03 milliard de dollars à la même période de 2012, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis). Celle du blé dur a baissé par contre de 11%. Les achats de l'Algérie en blé tendre ont atteint 868,2 millions de dollars contre 682,98 millions de dollars, en hausse de 27,12%, alors que les quantités ont totalisé 2,411 millions de tonnes contre 2,358 millions de tonnes, en hausse également de 2,24%. En volume les importations globales de blé ont stagné à 3,171 millions de tonnes durant les six derniers mois de l'année, selon les chiffres du Cnis. Pour rappel, l'Algérie a produit 5,12 millions de tonnes de céréales lors de la campagne 2011-2012 contre 4,24 millions de tonnes en 2010-2011, alors qu'un record de 6,12 millions de tonnes avait été enregistré en 2008-2009.

■Fella Midjek

## INDICE DES PRIX DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

# BAISSE POUR LES LÉGUMES ET HAUSSE POUR LES FRUITS

Contrairement aux années précédentes, le marché durant ce mois de Ramadhan est clément. En effet, les prix des légumes frais ont connu pendant les deux premières semaines une certaine accalmie. Une nette baisse a été constatée, notamment la deuxième semaine. C'est ce que confirme l'étude faite par le ministre du Commerce portant sur l'évaluation des prix de certains légumes frais durant ce mois sacré.

Selon l'étude, «globalement, une baisse des prix au stade de détail des légumes frais est enregistrée durant la deuxième semaine de ce mois de Ramadhan, allant de -6% à 18%, comparée à la première semaine, à l'exception du prix de l'ail local sec qui a augmenté de +12%, passant de 159 à 178 DA le kilo».


Photo : Fouad S.

L'étude a pris comme référence les prix de la pomme de terre qui sont restés moyennement stables durant la première quinzaine à raison de 38 DA le kilo alors que celui de la tomate fraîche a baissé de 67 DA à 57 DA/kg. L'oignon sec a été cédé durant cette deuxième semaine, selon la même étude, à 31 DA, soit une réduction de 2 DA. Le prix de la laitue a baissé de 9 DA, passant de 76 DA à 68 DA au cours de la même période alors que ceux de la courgette, du poivron et du piment ont chuté respectivement de 12, 15 et 16 DA/kg. Concernant les fruits frais, les courbes sont plutôt ascendantes d'une manière générale. Ainsi, les dattes sont passées de 420 à 446 DA/kg (+26 DA) et les pêches de 80 à 134 DA (+54 DA). Seul le prix de la pastèque a baissé de 50 à 41 DA/kg et des pommes locales, comparée à la première semaine. S'agissant des viandes rouges (fraîche et congelée) et du poulet éviscéré, l'étude démontre une légère hausse des prix enregistrée au niveau de détail. La viande ovine locale est cédée à 1.283 DA/kg contre 1.276 DA/kg durant la première semaine, alors que le prix du bovin local est fixé à 1.025 DA/kg contre 1.018DA/kg. La viande bovine congelée est cédée cette semaine à 595 DA/kg.

■Wassila Ould Hamouda

LA PRIÈRE DE TARAWIH

**LE JEÛNE (SIYAM)** durant le mois sacré de Ramadhan fait partie des cinq fondements de la religion musulmane, aux côtés de la profession de foi (chahada), la prière, l'aumône (zakat) et le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam.

# Rester ou pas jusqu'à la fin ?


Photo : Fouad S.

La particularité du jeûne en cette période précise de l'année réside dans le fait qu'il permet la multiplication des récompenses en accomplissant le reste des piliers, la prière en particulier. De jour comme de nuit, la majorité des lieux de culte sont généralement bondés de fidèles et paraissent, le soir notamment, exigus pour contenir les marées humaines venues participer à la prière du tarawih, accomplie exceptionnellement les soirées de Ramadhan, précisément après la prière d'el icha. L'accomplissement de cette prière, qui relève, faut-il le dire, de la sunnah (pas obligatoire), diffère d'une mosquée à l'autre, voire d'un imam à l'autre. Composée généralement de 10 rakaate devant être accomplies par paire de 2 rakaate, incluant une salutation et une brève pause toutes les 4 rakaate pour le confort des fidèles, la prière du tarawih prend environ une heure de temps. La durée est habituellement déterminée par la lenteur ou la célérité de l'imam dans la récitation des verstes coraniques. De nature, les pratiquants préfèrent, souvent, terminer tôt la prière pour rentrer chez eux, faire leurs achats ou déambuler la nuit, histoire de rompre avec la monotonie du jour. D'autres veillent, à l'inverse, à ce qu'ils passent le plus de temps possible dans la mosquée durant ce mois.

Des catégories de pratiquants se rendent dans d'autres quartiers, parfois lointains, pour les mêmes raisons. Le décor est ainsi différent d'un endroit à l'autre. «Les premiers jours du Ramadhan, j'accomplissais la prière de tarawih au niveau de la mosquée de notre cité, mais comme le réciteur n'était pas à la hauteur, j'ai décidé de changer de mosquée. L'humilité (el-khouchou'ou) est l'esprit de la prière. Quand on n'a pas ça, la prière devient mécanique, voire un fardeau dont on a hâte de se débarrasser.

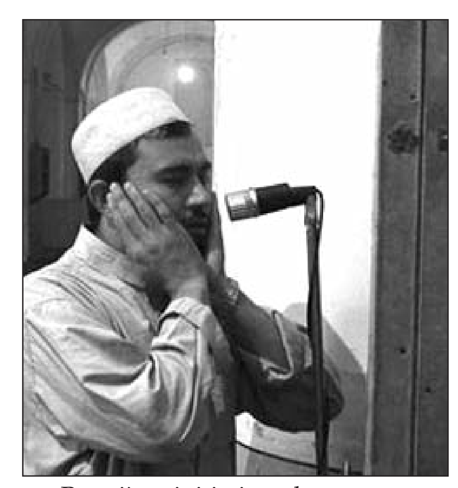
Dans ce cas, je préfère rester à la maison et prier seul, c'est mieux», confie Réda, un habitant d'Alger. Il poursuit sa confession en soulignant que «maintenant, je me sens bien là où je fais la prière, même si je dois m'y rendre en transport. Si vous n'arrivez pas à la première heure, vous ne trouverez pas un seul mètre carré de libre. Il y a plein de gens qui prient dehors, sur les trottoirs. L'imam de cette mosquée est jeune, certes, mais il a une parfaite maîtrise dans la récitation du Coran. Il passe beaucoup de temps, un temps qu'on ne voit pas passer. Bien au contraire, on aimerait à chaque fois que ça se dure encore plus». Un autre pratiquant estime que les lenteurs marquées par quelques imams lors de la prière de tarawih suscitent lassitude parmi les fidèles. «On a constaté que certains imams récitent convenablement le Coran, mais ils sont lents dans l'accomplissement de la prière. Il faut faire la différence entre la prière et tadjwid (psalmodie). Les imams doivent prendre en compte la capacité de résistance des fidèles, car, dans la mosquée, on voit de toutes les franges. Les personnes âgées, par exemple, ne peuvent pas rester longtemps debout ou garder la tête pendant de longs moments au soudjoud (prosternation).

Il y a des pratiquants qui évitent certaines mosquées pour toutes ces raisons.» D'autres personnes adoptent, pour diverses raisons, un autre procédé. Peu après la prière d'el icha, ils accomplissent deux ou quatre rakaat, au maximum, de la prière de tarawih, puis quittent les lieux. Qu'en pensent les imams ? «Au début de la prière, la mosquée est pleine de fidèles, qui remplissent, parfois, jusqu'à 10 rangées. Mais, peu à peu, les gens commencent à s'en aller et on se retrouve, à la fin de la prière, avec 2 ou 3 rangées seulement», affirme cet imam d'une mosquée d'Alger. Dans le même aspect, un autre dirigeant de la prière dans une mosquée de Tizi Ouzou fait savoir que la direction des habbous a invité les imams à ne pas trop prolonger la prière de tarawih en vue d'inciter plus les fidèles à y venir. Toutefois, il estime que la question est avant tout une affaire de foi, sans plus. «Celui qui est habitué à accomplir sa prière à la mosquée ne s'intéresse pas à ce genre de débat. Les gens doivent faire de leur mieux pour se rendre à la mosquée à chaque moment de prière, pas seulement durant le mois de Ramadhan. La prière de tarawih n'est qu'un plus.»

■ Mourad Kechad

CONCOURS DU MEILLEUR MUEZZIN

## LES LAURÉATS CONNUS LE 27e JOUR DU RAMADHAN



Première initiative du genre que celle que vient de prendre l'association Djazair El-Khir, en collaboration avec les radios locales. En effet, à l'occasion du mois sacré, cette association caritative a lancé le concours national Bilal du meilleur appel à l'adhan. L'appellation est une référence au premier muezzin de l'islam dont le nom est Bilal. Il s'agit là d'une initiative qui vise à encourager ceux qui parmi les jeunes ayant la plus belle voix à devenir muezzins, s'ils le désirent. Le coup d'envoi de cette compétition religieuse a été donné depuis la wilaya de Tamanrasset au début du Ramadhan.

Les meilleurs muezzins, dont le nombre a été fixé à 200 par les initiateurs de cette manifestation, seront apparemment bien récompensés. Parmi les critères de sélection : une belle voix et le respect des règles de l'appel à la prière. Les bureaux de l'association à travers toutes les wilayas du pays, dont Mascara, Bordj Bou Arréridj, Batna, Oran, Djelfa, Alger et Béjaïa, ne désemplissent pas, selon le représentant de l'association. Des jeunes s'y rendent pour s'inscrire afin de participer à ce concours dont le lancement a eu lieu au début du Ramadhan et se poursuivra jusqu'au 27e jour de ce mois sacré. Un jury composé d'imams qualifiés, de professeurs et de cheikhs décidera des meilleurs muezzins. Les radios locales participent à ce concours par la diffusion de l'appel à la prière du premier lauréat de chaque wilaya. A noter que les activités de l'association ne se limitent pas à ce concours.

Des actions caritatives figurent au programme dont la distribution de repas aux orphelins et l'acheminement de couffins alimentaires aux pauvres et autres nécessiteux jusque dans leurs domiciles. «Pour préserver la dignité des gens et ne pas froisser leur susceptibilité, nous les avons répertoriés en se déplaçant chez eux», dira le représentant de l'association.

■ D.C.

CHEZ LES FEMMES

## Des comportements déplorables

La prière des tarawih est recommandée aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Elle peut être également pratiquée à la maison, plus particulièrement pour les femmes. Mais nombreuses sont celles qui préfèrent l'accomplir dans les maisons d'Allah, cela leur permet d'écouter la récitation du Coran et de bénéficier de la prière en groupe, salat El djamaâ. Quelques minutes après l'iftar, les mosquées deviennent un lieu de déferlement synchronisé pour de nombreuses femmes jeunes et moins jeunes. Autrefois fréquentée essentiellement par les personnes âgées, la mosquée n'est plus aujourd'hui l'apanage de cette catégorie. Les jeunes femmes et jeunes filles y sont légion. On s'empresse de laver la vaisselle juste après la rupture du jeûne et de ranger la table pour pouvoir être à l'heure au moment de l'appel du muezzin à la prière de l'icha. Le temps étant court entre le maghreb et les tarawih, il faut bien ordonner la maison avant de sortir. Elles convergent vers ces lieux de culte de toutes parts, en groupes, seules ou accompagnées qui de son fils, qui de sa fille, qui de son mari ou entre copines et voisines. Elles viennent en voiture ou à pied. C'est selon. Rien ne les empêche de se rendre à la moquée, y compris leurs bébés ou leurs enfants en bas âge. Les premières arrivées préfèrent s'asseoir au fond de la mosquée pour s'adosser au mur mais aussi pour pouvoir sortir les premières une fois la prière terminée. Hormis celles qui fréquentent la mosquée dans le seul but d'invoquer Allah, d'écouter le Coran psalmodié par l'imam et dont le cœur est plein de dévotion pour le Tout-Puissant, profitant de ce mois sacré, d'autres, par contre, ont des comportements inacceptables. On se plaît à choisir le coin quitte à déranger celles qui se sont déjà installées comme si on était dans une salle de fêtes et, comble de bizarrerie, on réserve même les places. Et gare à celle qui ose s'asseoir dans un lieu réservé à une autre : une copine ou une voisine qui n'est même pas encore arrivée comme s'il s'agit d'une propriété privée. A croire que la mosquée est devenue un lieu de retrouvailles où on fait ce qu'on veut. Tous les moyens sont bons pour garder ces places : une serviette, une bouteille d'eau, un sachet en plastique ou encore un portable. Pis, on s'adonne à des discussions interminables pendant le prêche. Les remarques bienséantes de l'imam pour un retour au silence n'ont généralement aucun écho auprès des chahuteuses. L'on est en droit de se demander : que viennent-elles faire dans un endroit pareil ? Vraisemblablement, les motivations des unes et des autres sont multiples. L'on sait pourtant que le but principal est d'écouter le prêche de l'imam et faire la prière derrière lui dans la sérénité et la dévotion. Dans la maison de Dieu, on n'a pas le droit à la détente, aux discussions utiles et inutiles. C'est cela le premier et dernier objectif de la présence des fidèles dans ces lieux de culte. Cependant, il y a apparemment comme un effet de mode pour ce qui est censé relever de la spiritualité. Quand on voit le comportement des unes et des autres dans la salle de prières, notamment parmi les adolescentes, l'on se dit qu'il vaut mieux faire sa prière chez soi.

Une habituée des mosquées pendant le Ramadan nous dira qu'elle a carrément cessé d'y aller à cause de l'ambiance tumultueuse qui règne dans ces lieux de culte. «Des femmes perturbent l'assistance par leurs entrées et sorties justifiées ou non justifiées donnant parfois des coups de pied à celles qui sont assises ou en pleine prière, cela n'est pas normal dans la maison de Dieu», dit-elle avec regret. A la fin de la prière, c'est une autre scène déplorable. Les bousculades, les réprimandes, la course vers la sortie, le chahut. En fin de compte, on sort comme on est entré sans le moindre enseignement.

■ Djamila Chaouch

## VICTIMES DU SÉISME DE HAMMAM MELOUANE

# Début de l'octroi des aides financières

Les autorités locales de la commune de Hammam Melouane ont entamé les opérations d'octroi des aides financières destinées aux victimes du récent séisme, a-t-on appris, hier mardi, d'un responsable local. Le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Hammam Melouane, Aniche Brahim, a indiqué que 180 décisions d'octroi de ces aides ont été attribuées lundi au niveau des localités de Megtaâ Lezreg, Tahamoult, Djebsia et Hammam Melouane centre, ajoutant que l'opération sera achevée jeudi prochain. Un total de 600 familles de Hammam Melouane vont bénéficier de ce soutien de l'Etat, a précisé M. Aniche, rappelant que d'autres localités dépendant de la daïra de Bouinan, à l'image de Amroussa, Tabainet, Melaha et Chebli sont également concernées par cette opération. La liste des bénéficiaires a été arrêtée à la suite des opérations d'évaluation et d'expertise effectuées par la Protection civile et les services de contrôle technique des constructions (CTC) qui ont entamé cette mission juste après la survenue du séisme. Les aides financières destinées à la restauration des maisons touchées sont estimées à 300.000 DA, a indiqué le P/APC, relevant que la plupart des domiciles touchés datent de l'époque coloniale et n'ont bénéficié d'aucune opération de réhabilitation par le passé. D'autre part, M. Aniche a fait état de la nécessité de réhabilitation «totale» de l'école primaire Mohamed-Cherifi, à Megtaâ Lezreg et les 200 élèves devraient être orientés, selon lui, au CEM de la même localité en attendant l'achèvement des travaux. Pour pallier l'arrêt d'activité du centre postal, qui a subi des dégâts suite au séisme, un bureau de poste a été ouvert au niveau de l'antenne communale dans l'objectif de répondre aux besoins des citoyens, a ajouté le même responsable, rappelant également que l'école primaire Arch-Ali de Hammam Melouane et l'école coranique nécessitent également des travaux de réhabilitation. Concernant les opérations de solidarité durant le mois de Ramadhan, M. Aniche a indiqué que 1.500 couffins ont été, jusque-là, distribués aux nécessiteux de la commune.

## FEUX DE FORÊTS

**PRÈS DE 1.900 HA** ont été décimés par les feux de forêt depuis le début du mois de juin à travers le territoire national, a indiqué, hier, le directeur général des forêts (DGF), Mohamed-Seghir Noual.

# Près de 1.900 ha détruits depuis juin dernier

*Depuis* le début de la campagne de la lutte contre les feux de forêt, les feux ont touché plus de 300 ha de forêt, soit près de 18% de la superficie totale, contre 1.600 ha de broussailles, a précisé à l'APS M. Noual. Pas moins de 332 incendies ont été enregistrés par les services forestiers, selon le DGF qui a souligné que la totalité de ces foyers ont été maîtrisés. Les feux ont été «particulièrement virulents» depuis la semaine passée marquée par une canicule qui s'est installée dans les régions du nord et de l'intérieur du pays. Considérant que les facteurs saisonniers sont à l'origine des feux de forêt dans la majorité des cas recensés durant cette campagne, M. Noual a estimé que ce bilan est loin d'être exceptionnel comparativement à l'année passée. La superficie parcourue par le feu jusqu'à fin juillet représente le tiers du bilan enregistré durant la même période de l'année précédente, a ajouté le DGF affirmant que la situation est «maîtrisée». «Nous avons passé un été très difficile en 2012. Mais grâce à la mobilisation totale notamment des citoyens et des collectivités locales, la campagne de cette année enregistre une baisse très sensible du nombre des feux de forêt», a-t-il déclaré.



Selon lui, la solidarité du voisinage et l'implication des citoyens dans la lutte contre les feux de forêt témoignent de la prise de conscience des différents intervenants suite au bilan «catastrophique» du 2012. La superficie totale détruite par les feux de forêt a atteint 99.061 ha en 2012, année durant laquelle plus de 5.000 foyers d'incendie ont été enregistrés. Ce bilan, jugé «exceptionnel» par rapport aux conditions climatiques, est cinq fois supérieur à celui de 2011. La campagne de lutte contre les feux de forêt pour 2013 est dotée de moyens supplémentaires notamment aériens.

Près de 38.000 forestiers sont mobilisés aux côtés des agents de la Protection civile avec 22 colonnes mobiles dont certaines seront implantées à l'intérieur des massifs forestiers, rappelle-t-on

## CONFÉRENCE DE PRESSE DU WALI DE TIZI OUZOU

# 90% des programmes lancés

Le wali de Tizi Ouzou, Abdelkader Bouazghi, a annoncé, hier, que 90% des programmes inscrits à l'actif de la wilaya sont lancés en étude et réalisation. Il a signalé que pour le seul secteur de l'éducation, 21 lycées et autant de collèges sont en chantier, et dont certains seront livrés dès la rentrée prochaine. Abordant la question du logement, le wali a annoncé que l'offre actuelle pour la commune de Tizi Ouzou, tous segments confondus, dépasse la demande. Non sans indiquer qu'une entreprise algéro-espagnole s'est vu retirer un marché de 2.000 logements, car jugée défaillante, alors que les travaux de construction de près de 4.000 logements n'ont pas été lancés faute d'assiettes foncières. «Mais la dernière visite du Premier ministre nous a permis de lever cette contrainte», a-t-il affirmé.

M. Bouazghi ne manquera pas d'interpeller la société civile, le mouvement associatif et, surtout les élus, pour contribuer au développement de la wilaya. «Le développement, c'est aussi l'affaire du citoyen et de ses représentants. On a trop tendance à stigmatiser les pouvoirs publics alors que le citoyen constitue la pierre angulaire du développement.» Ce qui lui a permis de rebondir sur la non concrétisation des projets des centres d'enfouissement technique (CET) de Tigzirt et Boubhir, mais aussi du barrage de Souk Tletha. «Je ne comprends pas l'entêtement des citoyens à faire dans l'opposition de projets destinés à l'amélioration de leur cadre de vie et de leur environnement immédiat», a-t-il regretté. Outre le développement local, l'environnement, le tourisme, comme le soulignera le wali, reste aussi un des facteurs sur lequel son administration se penche. «Nous avons recensé et validé 92 dossiers de projets d'investissement dans ce secteur pour les régions côtières, mais aussi pour l'artisanat local», a-t-il précisé. Pour ce qui est du transport, le wali a annoncé la mise en service de la ligne ferroviaire Tizi- Ouzou-Thénia, et du téléphérique de Tizi Ouzou pour le début de l'année 2015. Comme il a annoncé l'inscription prochaine d'une gare de type A pour un montant de 400 milliards de centimes. Concernant le volet culturel et les aménagements urbains, le wali a fait part de la réalisation d'une salle de spectacle de 3.000 places mais aussi de la reconquête des espaces verts de la nouvelle ville pour la réalisation de deux placettes. En outre, la wilaya a décidé de réaliser une place «dédiée à la mémoire de Tahar Djaout».

■ Rachid Hammoutène

## CONTREBANDE DE CARBURANT

# LES RÉGIONS FRONTALIÈRES DU SUD-OUEST MOINS TOUCHÉES

Les régions frontalières du sud-ouest du pays sont moins touchées par le fléau de la contrebande de carburant, a affirmé, à l'APS, le directeur régional des douanes nationales (DRD) à Bechar. Karim Mensous a rappelé, à ce titre, la mise en place du dispositif de prévention et de lutte contre ce type de trafic par les douanes, avec la coopération et la contribution active des autres corps de sécurité, et qui a «contribué à la réduction de la contrebande de carburant dans ces régions».

«La présence quotidienne de nos brigades mobiles à travers les zones frontalières de Bechar, Tindouf, Adrar, Naâma et El-Bayadh, au titre de ce dispositif, nous a facilité l'occupation du terrain et permis de surveiller étroitement nos frontières sud», a-t-il souligné.

Pour preuve de l'efficacité de ce dispositif sur le terrain, en 2012, «nous avons saisi 46.580 litres de carburant, tandis que durant le premier semestre 2013, une quantité de 23.520 litres a été saisie, dont 15.520 litres à travers les zones frontalières de la wilaya de Tindouf où activent encore quelques réseaux de trafiquants de carburant», a-t-il expliqué. Cependant, ces réseaux, qui se composent de nationaux et d'étrangers, ne peuvent faire sortir frauduleusement de grandes quantités de carburant du pays, et ce, «grâce à notre dispositif de contrôle, de recherches et de surveillance des bandes frontalières dans le sud-ouest», a-t-il ajouté.

La saisie des moyens de transport du carburant destiné aux réseaux de trafiquants dans les pays frontaliers est un autre moyen de la lutte contre ce type de contrebande dans le sud-ouest du pays.

En effet, 74 camions et autres véhicules, utilisés par les contrebandiers dans le transport du carburant, ont été saisis de 2012 au premier semestre 2013, selon le service d'informatique de la même direction régionale des douanes. D'une valeur marchande de plus de 350 millions de dinars, ces véhicules, qui passent pour être la logistique des trafiquants, étaient tous aménagés pour le transport de grandes quantités de carburant en direction de pays comme le Mali, la Mauritanie et le Maroc, signalent des responsables de ce même service.

Les mesures prises récemment par l'Etat pour la lutte contre la contrebande vont permettre le renforcement, une fois de plus, de la lutte contre les activités des trafiquants de carburant à travers les zones frontalières concernées par ce fléau qui cause un déficit net d'un milliard de dinars par an à l'économie nationale, et conforter les douaniers dans leur lutte contre les différents réseaux de contrebandiers et autres trafiquants, a-t-on souligné à la direction régionale des douanes de Bechar.

■ APS



**BAN KI-MOON, SG DE L'ONU**

***«L'Irak est à la croisée des chemins. Il revient à ses dirigeants politiques d'éloigner le pays du bord du gouffre et de ne laisser aucune marge de manœuvre à ceux qui tentent d'exploiter le blocage politique à travers la violence et la terreur.»***

TUNISIE

**LE GOUVERNEMENT TUNISIEN, DIRIGÉ PAR LE PARTI ISLAMISTE D'ENNAHDA,** ne plie pas devant la forte mobilisation de l'opposition et les appels réclamant son départ. Au sortir d'une réunion de crise, le Premier ministre Ali Larayedh a exclu, dans un discours télévisé, la démission de son cabinet.



# LE GOUVERNEMENT RÉSISTE À L'OPPOSITION

«*Nous* ne nous accrochons pas au pouvoir mais nous avons un devoir et une responsabilité que nous assumerons jusqu'au bout», a-t-il martelé, non sans fustiger l'opposition pour avoir instrumentalisé l'assassinat de l'opposant Mohamed Brahmi, pour des intérêts partisans étroits. Dans une tentative d'apaiser la contestation grandissante qui prend pied, le chef du gouvernement propose, le 17 décembre prochain (hautement symbolique car il s'agit du jour en 2010 où le vendeur ambulant Mohamed Bouazizi s'est immolé par le feu, donnant le coup d'envoi à la révolte dans le pays) pour tenir les élections législatives et présidentielle mettant ainsi fin à la transition politique. Selon lui, l'Assemblée nationale constituante (ANC) achèvera le code électoral le 23 octobre prochain, dernier délai et que 80% du travail en vue de 'adoption de la constitution est, selon lui, effectué.

L'offre du gouvernement n'a pas eu l'effet escompté. Y compris dans son propre camp. Le ministre de l'Intérieur, Lotfi Ben Jeddou, un indépendant, a demandé, hier, la formation d'un cabinet d'union nationale pour répondre «à la crise et au terrorisme» en référence à la mort, lundi, de huit militaires lors d'échanges de tirs avec un groupe terroriste lié à al Qaïda, dans le mont Chaâmbi, à l'est du pays. «J'ai envisagé de démissionner avec d'autres dirigeants de l'appareil sécuritaire mais vu la conjoncture actuelle, j'ai décidé de continuer jusqu'à la formation d'un gouvernement impliquant tous les partis qui doivent dépasser leurs égoïsmes pour relever les défis et combattre le terrorisme», s'est-il expliqué.Mais le coup dur est, sans nul doute, la nouvelle «volte-face» du partenaire de la troïka, Ettakatol, qui a également réclamé, hier, la formation d'un gouvernement d'union nationale. «L'unité nationale est une obligation pour tous les Tunisiens de tous les bords politiques. Nous appelons tous les partis et organisations à assumer eurs responsabilités devant les Tunisiens», indique le communiqué. Le parti dirigé par le président de l'ANC Mustapha Ben Jaafar n'a fixé aucun ultimatum à Ennahda. Il n'a pas évoqué son éventuel retrait du cabinet actuel aussi.

Le syndicat tunisien (UGTT) s'est aligné sur les desiderata de l'opposition. Lors d'une longue réunion dans la nuit de lundi à mardi, l'organisation syndicale a officiellement appelé au départ du gouvernement Larayedh. L'UGTT n'a pas fixé d'ultimatum. Elle s'est gardée aussi de revendiquer la dissolution de l'ANC.

■**Amine Goutali**

## LIBYE
# Le Premier ministre demande les pleins pouvoirs

Ali Zeidan, le Premier ministre, demande aux Libyens de lui accorder un «mandat» clair pour mettre fin à la recrudescence des assassinats et des violences, notamment à Benghazi. Cette mesure couplée avec un remaniement gouvernement «dans l'urgence», permettront-ils à la Libye de s'éloigner du chaos dans lequel elle menace de sombrer comme la Tunisie et l'Egypte, deux ans après le «Printemps arabe» ? Le Premier ministre proposera ce soir au plus tard un nouveau cabinet au Congrès général national (CGN), la plus haute autorité politique et législative du pays. Les portefeuilles concernés ? Zeidan qui a affirmé qu'une «personnalité» a été choisie pour le ministère de la Défense, un poste vacant depuis la démission fin juin de Mohamed al-Barghathi, n'a donné aucune autre précision. Peinant à rétablir l'ordre et à former une police et une armée professionnelles, il annonce un recours à des équipes d'enquêteurs britanniques et d'Interpol pour l'aider à identifier les responsables des dernières attaques et surtout la réactivation des «controversés» services de renseignement intérieur. «Je comprends l'opposition de la population à cet organe qui a été utilisé par l'ancien régime pour réprimer le peuple. Mais sans un organe de renseignement efficace, nous ne pouvons pas empêcher les attaques», dit-il dans un point de presse, où il a accusé publiquement le CGN d'entraver son travail. «Je suis indépendant. Je ne suis soutenu par aucun parti», dit-il s'adressant aux Libyens dont il attend un «mandat» pour agir contre les «milices» qui refusent de désarmer et les «nostalgiques» de l'ex-régime. Les manifestations de rue de milliers de Libyens criant leur colère contre les autorités de transition et les partis politiques, au lendemain d'une série d'assassinats, ayant visé notamment un militant anti-islamiste, Abdessalem al-Mesmari, seraient-elles une réponse à cette demande de «mandat» ? Que ce soit à Benghazi ou Tripoli, les manifestants se sont pris aux locaux des partis politiques, en particulier le Parti pour la justice et la construction (PJC), bras politique des Frères musulmans. Lundi soir, ils sont saccagé un local du parti Al-Watan de l'ex-chef militaire de Tripoli, Abdelhakim Belhaj, et incendié une partie du bâtiment, situé dans un quartier résidentiel à Tripoli. «Perturber le processus démocratique ou le suspendre n'est dans l'intérêt de personne. Parce que l'unique alternative sera la violence et le chaos», déclare Nouri Abousahmein, le président du CGN, dans un appel aux Libyens leur demandant d'appuyer le processus démocratique. Comme première mesure, l'institution qu'il préside a nommé lundi soir, le colonel-major Abdessalem Jadallah al-Salihine, 53ans, un ancien officier des forces spéciales de Kadhafi qui a rejoint la rébellion en 2011, comme chef d'état-major de l'armée en «construction». L'ex-commandant des forces rebelles sur le front de Bréga, à l'est du pays, dont il est originaire, remplacera le général Youssef al-Mangouch qui a démissionné le 9 juin dernier sur fond d'une escalade des violences à Benghazi et d'accusation de collusion avec les milices composées d'anciens rebelles. Deux ans après la «révolution», les Libyens découvrent que les rivalités entre les partis politiques qui manipulent des milices empêchent la stabilisation du pays où pullulent les armes.

■**Djamel B.**

## EGYPTE
# LES ISLAMISTES DISENT NON À L'INITIATIVE DE CATHERINE ASHTON

Morsi, placé en détention prévention, est de retour sur la scène politique depuis son renversement au début du mois de juillet. Il «va bien» et a «accès aux informations», a déclaré la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, lors d'une conférence de presse après avoir rencontré pendant deux heures, pour des «discussions approfondies», l'ex-chef d'Etat islamiste. «Nous avons eu une discussion amicale, ouverte et directe», a-t-elle assuré. En visite en Egypte, pour la seconde fois en moins de deux semaines, Mme Ashton, qui a déjà essuyé le refus des autorités de transition de répondre à sa demande de libération de Morsi, veut relancer une médiation conçue pour «faciliter les échanges d'idées». Si elle ne veut pas céder au pessimisme ambiant, elle entend promouvoir «une certaine confiance», en multipliant les rencontres avec toutes les parties «pour voir ce qu'un terrain d'entente pourrait être».

La responsable européenne qui s'est déclarée prête, si besoin est, à revenir a toutefois précisé qu'elle était là «pour aider, pas pour imposer». Une médiation quasiment impossible ? C'est que le fossé ne cesse de s'élargir entre les deux camps rivaux qui s'accusent mutuellement de recourir à la violence et se déclarent dépositaires de la légitimité. Aucun signe d'apaisement ne pointe à l'horizon. Au geste d'ouverture du nouveau pouvoir, autorisant cette fois-ci la chef de la diplomatie européenne à prendre langue avec le président déchu, les islamistes ont opposé un niet catégorique au dialogue et à tout compromis qui ne garantirait pas le «retour du président» et le «rejet du coup d'Etat». Dans un communiqué, des groupes islamistes ont affirmé que «la coalition a affirmé que le peuple égyptien ne quitterait pas les rues et les places jusqu'au retour à la légitimité constitutionnelle». La marche du «million», dirigée vers les bâtiments administratifs des forces de sécurité, traduit l'esprit de défi des islamistes indifférents aux mises en garde des autorités égyptiennes promettant des «mesures fermes et décisives» contre les manifestants dans le cas où ils «outrepassent leur droit à l'expression pacifique».

L'armée a ainsi lancé, par hélicoptère, lundi matin, des tracts sur un campement des partisans de Morsi les appelant à «ne pas s'approcher des installations ou unités militaires». L'appel à manifester et la menace de démantèlement des camps accusé d'être des «des foyers de terrorisme», font craindre une nouvelle flambée de violence et une exacerbation de la crise politique qui a fait, en un peu plus d'un mois, plus de 300 victimes. Face à la stratégie du pire, un nouveau mouvement, le «ni-ni» égyptien tente d'imposer une alternative. Il s'agit d'une «3e voie» prônée par le «Third Square», révélé, vendredi, passé à Guizeh (banlieue du Caire) en opposition au «fascisme religieux» et par refus du retour de l'armée dans le jeu politique. Le mouvement, composé de salafistes, de socialistes révolutionnaires, du «mouvement du 6 avril», qui a conduit à la chute de Moubarak, et de militants indépendants, ne se reconnaît ni dans les «jeunes qui sont sur la place Tahrir» ni «ceux qui sont sur la place de Rabaa El Adawiya».

■**Larbi Chaabouni**

LE SPECTACLE

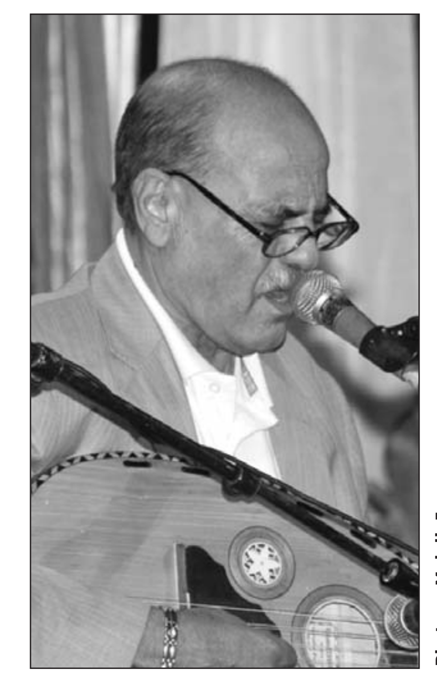
CONCERT CHAÂBI AU PALAIS DE LA CULTURE

# Le meilleur du cru de CHAOU ET EL KOBBI

**LE MOIS DE RAMADHAN**, avec le retour en force des traditions, constitue pour Abdelkader Chaou et Abderrahmane El Kobbi, qui ont offert une agréable soirée au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, Alger, une opportunité d'affirmer davantage cet art.

Ces deux artistes de grande renommée apportent à ces soirées de ce mois des moments agréables. Ils les ont partagés sur la même scène dans cette soirée de lundi où ils sont vivement sollicités, étant donné leur notoriété, par les organisateurs de spectacles, publics et privés. Leur calendrier de récitals est bien chargé. Ils sont pratiquement dans toutes les salles d'Alger. En plus de leurs prestations, ces deux artistes manifestent la volonté de perpétuer cet art musical populaire qu'est le chaâbi, émanation de l'identité et de la personnalité de l'Algérien. Les spectateurs affirment que l'apport de Abdelkader Chaou et Abderrahmane El Kobbi est «majeur» pour la promotion de la musique algérienne. Le parcours de ces deux artistes mérite d'être évoqué dans tous ses aspects, ont-ils ajouté. Confiant dans son art et grisé par une passion incommensurable pour le verbe, le disciple de Abdelkrim Dali, Abderrahmane El Kobbi est considéré par le public, notamment les jeunes, comme la mémoire populaire de l'algérois. L'auditorium, plein à cr

aquer, a vibré sous les chants de ces deux artistes, qui ont présenté un concert marqué de belles chansons dont «El wafate el Rassoul», «Wafate Mmoussa», «Ansay ya liyam», «Djah Rabi ya djirani», «Mazal khatmi», «Ya laâdra win moualik»... Des centaines de personnes ont pris d'assaut l'auditorium et pendant plus de deux heures, les artistes ont encensé l'assistance, toujours insatiable, de leurs chansons cadencées de mots, évoquant plusieurs thèmes dont l'amour. Ces deux monuments de la chanson algérienne embellissent notre patrimoine musical dans les règles de l'art depuis plusieurs années déjà, pour notre bonheur, au meilleur de leur forme, ils nous offrent un beau cadeau en ce mois de Ramadhan. Différentes mais très complices, leurs voix qui ont bercé plusieurs générations réalisent une extraordinaire prouesse artistique. Ils se produisent sur scène, interprétant le meilleur de leur répertoire de légende, accompagné par plusieurs musiciens. Lors de ce concert, les deux interprètes de la chanson chaâbi sont modestes, humbles, débordent de générosité, avec un cœur empli d'humanisme et des sourires des plus fraternels.





Photos : Mahdi .I

Dans une brève déclaration, ils estiment que cette programmation est «une véritable rencontre entre les artistes, et la découverte de plusieurs talents». Pour sa part, Abdelkader Chaou a par ailleurs indiqué qu'un nouveau répertoire sera prêt prochainement.

■ Samira Sidhoum

PITTORESQUE

MOSQUÉE KETCHAOUA D'ALGER

## UN SYMBOLE DE LA FOI MUSULMANE

La mosquée Ketchaoua, située à la basse Casbah, est construite vers 1613. Plus d'un siècle après son érection, elle bénéficiera d'une opération d'agrandissement. Composé d'un mélange architectural subtil, l'édifice deviendra, de 1832 jusqu'en 1962, une cathédrale catholique que l'administration française classera, en 1894, monument historique. Au lendemain de la reconquête de notre indépendance nationale, la mosquée Ketchaoua redeviendra derechef un lieu de culte musulman. Les deux minarets de la mosquée, qui ont été sérieusement endommagés par le séisme qui a dévasté la wilaya de Boumerdès, ont bénéficié, en 2008, d'une opération de confortement. La mosquée est fermée depuis la date de lancement de ces travaux. Le sanctuaire, aujourd'hui, présente une mine triste à faire pleurer. Les murs sont sensiblement lézardés, des fissures sont apparentes à plusieurs endroits. La peinture complètement amochée. Des objets hétéroclites traînent un peu partout. La réouverture de la mosquée Ketchaoua est attendue par l'ensemble des riverains, mais l'entreprise en charge de la restauration de ce lieu de culte semble avoir beaucoup de peine à mener à bon port les travaux de réhabilitation. Il est à souligner que les travaux de réhabilitation ont été lancés par l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, sous la tutelle du ministère de la Culture. Depuis quelque temps, toutefois, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a repris en main la situation, après avoir réalisé une étude, avec la collaboration d'une entreprise spécialisée dans le domaine de la restauration des anciens édifices. Il faut dire aussi que cette mosquée est doublement victime. En plus des aléas de la nature qui ont beaucoup endommagé l'édifice, celui-ci a également subi des dommages causés par des personnes qui méconnaissent sa valeur historique, cultuelle et culturelle. Un commerçant indélicat, selon certains habitants de la basse Casbah, aurait même creusé un tunnel sous la mosquée pour agrandir son magasin. Les responsables en charge de la restauration des lieux de culte doivent mettre un terme à ce genre de comportements qui n'honorent pas leurs auteurs.

■ D. O.

RENDEZ-VOUS

## AUJOURD'HUI

**A la salle El Mouggar à 22h**
Noreddine Allam
Reda Doumaz
**A la Safex**
Slimane Maizet
Mbarek Dakhla
Groupe Mazal Bajaia
Cheb Abdou
***Avec l'établissement Arts et Culture**
**A salle Ibn Khaldoun à 22h**
Soirée animée par l'artiste turc Omar Bashir
**Nadi El Anka**
Soirée chaâbi animée par Mehdi Tamache

**Dans le cadre « Forêt en fête » à 17h**
Parc Paradou: avec le clown Arc En Ciel et le magicien Haffaf
Foret de Bois des Cars: avec le clown Zahoua W Ferha et le magicien Boubhara.
Jardin Tunis: avec le clown Krimou.
Placette Raïs Hamidou: avec le clown El Ahlem.

EN VEDETTE À LA SALLE EL MOUGGAR

# BRAHIM TAYEB, UNE PLUIE D'AMOUR ET DE NOSTALGIE

Brahim Tayeb, Mohamed Khouas et Sid-Ali Boukhars ont animé, lundi en soirée, un gala mémorable à la salle El Mouggar, dans le sillage du programme d'animation artistique concocté par l'Office national de la culture et de l'information (Onci) pour ce mois de Ramadhan. Brahim Tayeb, qui a conquis des milliers de fans depuis plus de vingt-cinq ans, a fait pleuvoir sur la salle une ondée d'amour et de nostalgie enveloppée de notes musicales d'une exquise beauté. L'assistance ne s'est pas lassée, parce que l'artiste a su s'adresser à son cœur et à ses sentiments dans un langage universel nommée musique. S'il ne produit pas - ce qui n'est pas le cas de la majorité des chanteurs - un album par an, c'est parce qu'il est perfectionniste. Et son œuvre, de grande qualité esthétique, atteste de son sérieux, de son abnégation et de sa persévérance. Depuis son premier succès, «Oussane enni» (ces jours-là ), ce virtuose du luth et de la guitare a connu une ascension fulgurante et a imposé son aura dans le paysage artistique national. La douceur de sa voix, souvent teintée de tristesse et de nostalgie, l'affection qui se dégage de ses chansons lui ont valu l'admiration et la reconnaissance de ses pairs. L'aède n'a pas dérogé à la règle ; ce lundi soir, il n'a pas gratté les fils de sa guitare. Tendrement, il les a effleurés, leur faisant dire, en musique, son affection et son amour pour l'art et le public. L'artiste, qui n'aime pas se confiner dans un seul style musical, a voyagé en compagnie de l'assistance à travers une belle poésie agréablement mise en musique. Grand admirateur de la chanson orientale et fin connaisseur de la musique classique, Brahim Tayeb ne badine jamais avec l'art, son fidèle compagnon. Quand il compose de la musique ou écrit des textes, il s'accorde le temps nécessaire pour mûrir son œuvre.

Car, comme toute production intellectuelle, qu'elle soit littéraire ou scripturale, la chanson exige concentration et don de soi. Aussi donne-t-il naissance, une fois le travail achevé, à une production intemporelle et attachante. Mohamed Khouas et Sid-Ali Boukhars ont, eux aussi, électrisé le public présent avec les chansonnettes qu'ils ont interprétées, comme ils ont fait étalage de leur savoir-faire, lorsqu'ils ont admirablement chanté quelques vieilles qassidate puisées du patrimoine. Sid-Ali Boukhars a brillé de mille feux quand, sous le regard admiratif de l'assistance, qui buvait les paroles de la qassida qui coulait telle une source d'eau, il chantait la Mecque. Mohamed Khouas a été simplement sublime. Il a subjugué la salle grâce à sa douce voix et



Photo : Slimene S.A

aux titres qu'il a choisis pour cette occasion. Il est à noter que les trois artistes sont programmés à travers plusieurs villes du pays pour l'animation de concerts durant la saison estivale.

■ Djamel O.






22 Ramadhan



## ■■ Sommaire



• SACRÉ - SUCRÉ - SALÉ

# DE L'USAGE DES FETWAS

Par **R. Hammoudi**

Le Ramadhan est pour beaucoup le mois de la méditation de la lecture assidue du Coran. C'est aussi le mois des interrogations. Les imams et autres préposés aux fatwas ne chôment pas. Sur les pages des journaux, les ondes de la radio, ils éclaircissent des points du dogme et de la pratique, supposés connus dans bien des cas. L'usage du dentifrice, du parfum reviennent depuis des lustres comme les marrons dont sont friands les journalistes. Ce sont des sujets déterrés à des périodes creuses pour venir au secours d'inspirations en panne.

Mais visiblement, tout se transforme. Désormais, d'autres soucis taraudent l'esprit des croyants. Le mariage sur le net, les versets coraniques utilisés comme des sonneries de téléphone portables. Ou s'arrête le licite et ou commence l'illicite ? Le citoyen veut savoir, trouver ses repères dans un monde où les inventions donnent le tournis.

Il faut s'interroger, toutefois, sur l'usage des fatwas elles-mêmes. Où s'arrête le domaine de celles-ci et où commence celui de la loi. Si elles se recoupent souvent, surtout en matière de statut personnel, leurs domaines ne sont pas identiques. En matière de prêts avec intérêts, faut-il croire que les banques algériennes, qui consentent à ce genre de transactions, sont en contradiction avec la religion ? A entendre certains théologiens, le CPA, la BNA ou la BEA piétinent les enseignements de Dieu. Le débat sur ce sujet alimente depuis longtemps les controverses et on peine à se mettre d'accord. D'autres plaident pour procéder illico-presto à la fermeture de toutes les salles de spectacles, de tous les lieux où hommes et femmes peuvent se côtoyer.

Les avis des hommes de religion ont été de tout temps sollicités. Les oulémas sont considérés, par extension abusive, comme des scientifiques. Mais s'agit-il toujours de répéter à l'infini les mêmes explications, ou d'ouvrir à nouveau les portes de l'ijtihad, vertu d'une religion dont le premier verset dit : «lis au nom de ton Dieu». Le monde musulman est traversé de plus en plus par des courants antagoniques. Faut-il en faire un moyen de revivifier la pensée ou un brasier pour alimenter la haine qui déchire déjà certains pays, comme la Syrie ou l'Irak? Recherchera-t-on des points de consensus sous peine de voir fleurir des fatwas fantaisistes, voire dangereuses ?

■ H. R.

## • HADITH

*Le Messager d'Allah (que la paix et le salut d'Allah soient sur lui) a dit :*

***Allah est généreux et aime la générosité, comme il aime l'attitude noble et répugne les vils comportements.***

# 22 Ramadhan

• IFTAR : 19h58
• IMSAK : 04h03

• LES COMPAGNONS DU PROPHÈTE

## KHABBÂB IBN AL-ARATT
### Un des dix premiers convertis à l'Islam

**Khabbâb, un des premiers Compagnons du Prophète (QSSSL) à soutenir et à embrasser l'Islam, avait le privilège de se trouver à la Mecque lorsque les premiers rayons de cette lumière pénétrèrent la cité. Les enseignements de Mohamed (QSSSL) étaient pour lui une lumière puissante dissipant les ténèbres de l'ignorance. Il se rendit auprès de lui et entendit ses paroles de sa bouche même. Sans plus d'hésitation, il tendit sa main vers le Prophète (paix et bénédiction d'Allah sur lui) en signe d'allégeance et témoigna qu'«il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mohamed est Son serviteur et Son Messager». Il fut au nombre des dix premiers à embrasser l'Islam. Khabbâb, qui était esclave, ne cacha sa conversion à l'Islam à personne. Mais cela provoqua la colère de sa maîtresse. Le courage de Khabbâb impressionna bon nombre de ses compagnons et les incita à l'imiter et à proclamer publiquement leur adhésion à l'Islam. L'un après l'autre, ils commencèrent à annoncer le message de vérité. A Médine, au milieu des Ansars généreux et hospitaliers, Khabbâb fit l'expérience d'une nouvelle vie paisible et reposante qu'il n'avait pratiquement jamais connue. Il combattit aux côtés du Prophète (QSSSL) lors de la bataille de Badr et participa à la bataille de Uhud où il eut la satisfaction de voir Siba'a Ibn Abd Al-Uzza, son tortionnaire, mourir des mains de Hamza Ibn Abd Al-Muttalib, l'oncle du Prophète (paix et bénédiction d'Allah sur lui).**



• LA SUCCESSION AU PROPHÈTE (QSSSL) ET LES PREMIERS CALIFATS

## OTHMAN IBN AFFAN, 3e CALIFE DE L'ISLAM
*(3e partie et fin)*

## «Je ne veux pas être le premier calife à avoir versé le sang des musulmans»

**ABOU AMR OTHMAN IBN AFFAN FUT PARMI LES PREMIERS CONVERTIS À L'ISLAM,** par Abou Bakr. Il avait à ce moment-là trente-neuf ans. Il assista à tous les grands évènements avec le Messager d'Allah sauf la bataille de Badr car sa femme Rouqaya était malade. Ainsi le Prophète (QSSSL) lui ordonna de rester à son chevet à Médine. Il lui fut prêté serment comme successeur à la tête des musulmans trois nuits après l'enterrement de Omar Ibn Khattab.

**Voyant** qu'Othman ne démissionnerait pas, les émeutiers décidèrent de l'assiéger. Le siège dura quarante jours. Au fil des jours, les conditions devinrent plus difficiles, les émeutiers n'autorisaient même pas le ravitaillement en eau pour le Calife âgé. Il y avait d'autres hommes dans la demeure outre le Calife et sa famille. Parmi eux figuraient Hassan, Hussein, Mohamed bin Talha, Abdullah bin Zubair, Abu Huraira, Marwan et d'autres qui servaient de gardes au Calife. Ils eurent à affronter les émeutiers à plusieurs reprises ; pendant ces affrontements Hassan et Marwan furent blessés, les blessures de ce dernier étaient assez graves d'ailleurs. Mais les émeutiers évitaient de faire éclater une vraie bataille car du fait de la présence de Hassan et Hussein, les hommes des Banu Hâshim deviendraient leurs adversaires eux aussi.

C'est pendant le siège que Othman envoya Abdullah bin Abbas à la Mecque pour diriger le pèlerinage en qualité de représentant du calife. Il envoya aussi des messagers aux gouverneurs provinciaux pour les informer du siège. Comme les difficultés augmentaient, Mughira bin Shaaba pria le Calife d'agir. Il lui soumit trois propositions. «Sors de ta demeure et combats les émeutiers», dit-il. «Tu as des hommes avec toi et le peuple de Médine se battra pour toi. De plus tu es dans le vrai et tu ne peux que gagner. Ou alors quitte ta maison par-derrière et éloigne-toi de Médine, pars à la Mecque. Les émeutiers ne pourront te faire de mal dans l'enceinte de la Ville Sainte. Ou alors pars en Syrie. Tu y seras en sécurité auprès de Muawiya qui te protégera.» Othman répondit : «Je ne suis pas d'accord avec la première solution parce que je ne veux pas être le premier calife à avoir versé le sang des musulmans. Je n'accepte pas non plus la deuxième car je ne veux pas représenter un danger pour la sainte cité de la Mecque. La troisième est tout aussi inacceptable car pour rien au monde, je ne quitterai le voisinage du Prophète.»

La situation empirait chaque jour mais Othman était résolu à combattre le mal par la douceur, même au prix de sa vie. Il usa d'une seule et unique arme : des paroles calmes et douces. Il s'avança plusieurs fois sur le seuil de sa demeure pour parler aux émeutiers. Il leur dit combien il avait été proche du Prophète de son vivant, il leur rappela les services qu'il avait rendus à l'Islam. Mais l'auditoire restait sourd à ses propos, rien ne pouvait détourner les agitateurs de leurs sombres desseins. Comme le jour du pèlerinage approchait, leur anxiété croissait. Ils savaient que dans peu de temps les hommes partis pour le pèlerinage seraient de retour. Il se pourrait aussi que le Calife reçoive de l'aide venue des provinces. Ils devaient donc mener à bien leur plan dans les temps, autrement il serait trop tard. Il fallait agir vite. La demeure d'Othman était très grande. Hassan, Hussein, Mohamed bin Talha et Abdullah bin Zubair montaient la garde à l'entrée principale. Les émeutiers ne voulaient pas croiser le fer avec ces hommes et entraîner ainsi l'irruption de leur clan dans le conflit. Pour éviter cela, une partie des émeutiers sauta par-dessus le mur arrière de la demeure et parvinrent à l'endroit où se trouvait le vieux Calife. Les gardes postés devant l'entrée principale n'en savaient rien.

Othman était assis, le Saint Livre devant lui, il était en train de réciter le Coran. Un des assaillants frappa le Calife à la tête. Un troisième le blessa de son épée. Naila, la fidèle épouse d'Othman, eut les doigts coupés en voulant protéger son époux. La nouvelle du cruel assassinat d'Othman suscita un grand choc chez tout le monde. Ali fut bouleversé par la nouvelle et revint en toute hâte à Médine. Après avoir tué le Calife, les émeutiers pillèrent sa demeure, ils se précipitèrent ensuite dans le trésor public et le pillèrent. Les gens pétrifiés d'horreur regardaient derrière leurs portes closes. Telle fut la fin d'Othman, l'apôtre de l'amour et de la paix. Il avait voulu empêcher l'effusion de sang, à n'importe quel prix. Il s'efforça de combattre la violence et l'injustice par l'amour et la bonté mais il échoua et dut en payer le prix par le sacrifice de sa vie. Othman occupa la fonction de calife pendant environ douze ans. Le Prophète (QSSSL) avait annoncé la venue d'une période de grands troubles qui accompagnerait la prospérité de la première ère de l'Islam. Et Othman avait été persuadé qu'il s'agissait là des malheurs annoncés. Ce fléau était inévitable, pensait-il, il pourrait au mieux le différer mais non l'écarter à jamais.

Parmi, ses craintes, Othman gardait constamment en mémoire une autre annonce du Prophète (QSSSL) : «Une fois que l'épée sera dégainée parmi mes fidèles, elle le restera jusqu'au jour du Jugement.» Il y avait eu deux califes avant Othman. Leurs épées avaient combattu les ennemis de l'slam. Ils n'avaient jamais levé une armée contre des musulmans. Or dans le cas présent, c'étaient des musulmans qui s'opposaient à Othman. Les émeutiers n'étaient pas plus de 3000. Médine avait vaincu des armées bien plus nombreuses. Si Othman avait dégainé son épée, des centaines l'auraient suivi.

> **«PARMI, SES CRAINTES, OTHMAN GARDAIT CONSTAMMENT EN MÉMOIRE UNE AUTRE ANNONCE DU PROPHÈTE (QSSSL) : «UNE FOIS QUE L'ÉPÉE SERA DÉGAINÉE PARMI MES FIDÈLES, ELLE LE RESTERA JUSQU'AU JOUR DU JUGEMENT.» IL Y AVAIT EU DEUX CALIFES AVANT OTHMAN. LEURS ÉPÉES AVAIENT COMBATTU LES ENNEMIS DE L'SLAM.»**

• LES MIRACLES SCIENTIFIQUES DU LIVRE SAINT

## CE QUE DIT LE CORAN AU SUJET DES NUAGES ET DE L'ÉCLAIR : LA FORMATION DE L'ÉCLAIR (SUITE ET FIN)

Les météorologues ont découvert que ces cumulo-nimbus, desquels tombe la grêle, atteignent une hauteur variant entre 25.000 et 30.000 pieds (7.600 à 9.100 mètres), une hauteur rappelant celle des montagnes, comme le dit le Coran : «...Et Il fait descendre, du ciel, de la grêle provenant de nuages comparables à des montagnes. Il en frappe qui Il veut et l'écarte de qui Il veut. Peu s'en faut que l'éclat de son éclair ne ravisse la vue. .» Ce verset peut nous amener à nous poser la question suivante : pourquoi est-il dit, dans ce verset, «son éclair» en parlant de la grêle ? Cela signifie-t-il que la grêle est la cause principale de la formation de l'éclair ?

Voici ce que le livre *Meteorology Today* (La météorologie d'aujourd'hui) dit à ce sujet. Il dit qu'un nuage devient électrifié lorsque les grains de grêle traversent une partie du nuage où circulent des gouttelettes très froides et des cristaux de glace. Lorsque les gouttelettes heurtent les grains de grêle, elles gèlent à leur contact et libèrent en même temps de la chaleur latente. Cela fait en sorte que la surface des grains de grêle reste plus chaude que celle des cristaux de glace environnants. Lorsque les grains de grêle entrent en contact avec les cristaux de glace, un phénomène important se produit : des électrons circulent de l'objet le plus chaud à l'objet le plus froid. C'est alors que les grains de grêle deviennent négativement chargés. La même chose se produit lorsque des gouttelettes très froides entrent en contact avec des grains de grêle et que de minuscules éclats de glace chargés positivement se détachent. Ces particules positivement chargées, qui sont plus légères, sont alors transportées dans la partie supérieure du nuage par les courants d'air ascendants. La grêle, qui est restée avec une charge négative, descend dans la partie inférieure du nuage; cette partie devient donc négativement chargée. Ces charges négatives sont alors déchargées sous forme d'éclairs. Nous pouvons conclure de cette explication que la grêle est la cause principale de la formation de l'éclair. Ces informations sur la formation des éclairs n'ont été découvertes que récemment. Jusqu'en l'an 1600, les idées d'Aristote sur la météorologie étaient dominantes. Il croyait, par exemple, que l'atmosphère contenait deux sortes d'émanations, l'une humide, l'autre sèche. Il affirmait également que le tonnerre était le bruit de la collision entre l'émanation sèche et les nuages environnants, et que l'éclair était l'inflammation de l'émanation sèche à l'aide d'un faible feu de forme amincie. Ce sont là quelques idées sur la météorologie qui étaient dominantes à l'époque de la révélation du Coran, il y a quatorze siècles.

• LE MOIS SACRÉ VU PAR...

## MOHAND BERKOUK
### DIRECTEUR DU CENTRE DE RECHERCHES STRATÉGIQUES ET SÉCURITAIRES

## «L'ETAT A TOUT FAIT POUR PRENDRE EN CHARGE LES BESOINS DES DÉMUNIS»

Entretien réalisé par **Karima Alloun**

Le professeur Mohand Berkouk, directeur du Centre de recherches stratégiques et sécuritaires, estime que l'Algérie est un pays qui développe une politique d'aide sociale assez conséquente sur le plan de la gestion des séquelles de la pauvreté, mais aussi en ce qui concerne la prise en charge des besoins sociaux des moins nantis. Selon lui, la solidarité n'est pas seulement le couffin du Ramadhan, c'est aussi cette culture de l'Etat qui essaye de prendre en charge tous les besoins des franges sociales. Le tout dans l'ambition de créer une certaine égalité sociale.

**Parlez-nous de votre quotidien durant ce mois sacré ?**

Le Ramadhan ne m'affecte point. Je travaille parfois jusqu'à 18h. Le Ramadhan, c'est beaucoup plus les veillées familiales avec ma mère, mes frères et ma petite famille. Le mois sacré est une occasion pour booster le travail. En termes de plats, j'exige seulement les salades et la chorba «frik». J'aime prendre aussi du café avec de l'eau d'oranger. Les sucreries ne sont pas ma tasse de thé. Durant ce mois, je n'ai même pas pris une bouchée de «kelb ellouz». Pour moi, le Ramadhan a été toujours synonyme d'union familiale. On tente de préserver les traditions de nos grands-parents et toute la famille est au même lieu et autour du même menu pendant el iftar. C'est ce qui nous diffère des autres peut-être, au moment où les visites familiales commencent à devenir moins fréquentes. Ce que l'on justifie par les difficultés de la vie.

**L'Algérien accomplit-il, selon vous, un jeûne parfait ?**

C'est le commun de tous les musulmans. J'ai vécu pendant quatre ans dans des pays musulmans, les mêmes pratiques et les mêmes comportements y sont de mise. Le Ramadhan apporte des changements, à savoir modification du rythme de vie et amoindrissement de l'activité. On essaye toujours de justifier la paresse par les séquelles du jeûne. Cela est commun à tous les musulmans. Le Ramadhan est un mois de la «Rahma» durant lequel on tente d'être solidaire avec les gens moins nantis que nous. C'est aussi l'occasion de faire un audit sur soi-même sur le plan cultuel surtout. Il faut tenir compte également du côté psychologique du Ramadhan et ne pas jeûner dans un sens purement religieux. Il faut que le jeûne soit un acte social, de solidarité et de piété. De nos jours, on constate que des associations sont plus actives durant ce mois et on essaye de développer cette culture de bienfaisance qui est partagée entre tous les Algériens. L'Algérien est quelqu'un qui est attaché à ses valeurs ancestrales et à une certaine cohésion sociale. Il faut souligner que la réduction du rendement professionnel est un phénomène psychologique et culturel. Durant le Ramadhan, on veille beaucoup et ce n'est pas évident de se lever tôt. De nos jours, heureusement, on constate que l'Algérien commence à devenir plus actif sur le plan économique et social. Durant l'été, il ne faut pas perdre de vue aussi le facteur chaleur qui influe négativement sur le rendement des gens.

**Qu'en pense M. Berkouk de notre politique de solidarité ?**

Si on fait une comparaison entre notre pays et ceux du Tiers-monde et même les pays occidentaux, on ne trouvera pas un Etat qui développe, à l'instar de l'Algérie, une politique d'aide sociale assez conséquente sur le plan de la gestion des séquelles de la pauvreté, mais aussi en ce qui concerne la prise en charge des besoins sociaux des moins nantis. La solidarité n'est pas seulement le couffin du Ramadhan, mais aussi cette culture de l'Etat qui essaye de prendre en charge tous les besoins des franges sociales. Le tout dans l'ambition de créer une certaine égalité sociale. D'ailleurs l'Algérie ne cesse de développer le logement social depuis l'indépendance. L'Algérie est un Etat qui a tout fait pour prendre en charge les besoins des démunis. Sachant que dans toute société en transition, il existe des écarts économiques entre les classes. C'est ce qui fait qu'on découvre de temps à autre de nouvelles souches fragiles. Cela est d'ailleurs constaté un peu partout à travers le monde et l'Algérie n'est pas un cas particulier.

■ K. A.

> **LA SOLIDARITÉ N'EST PAS SEULEMENT LE COUFFIN DU RAMADHAN, MAIS AUSSI CETTE CULTURE DE L'ETAT QUI ESSAYE DE PRENDRE EN CHARGE TOUS LES BESOINS DES FRANGES SOCIALES.**



• QUESTION SUR L'ISLAM

## Le Coran fait-il mention d'événements à venir et se sont-ils réalisés ?

Les historiens parlent de plusieurs chapitres du Coran qui prédisent des événements qui devraient se réaliser plus tard. Un exemple de ces événements prédits dans le Coran est la victoire des Romains sur les Perses dans les trois à neuf années suivant leur défaite. Dieu a dit, dans le Coran : «Les Romains ont été vaincus dans le pays voisin (de la Péninsule arabique), et après leur défaite ils seront les vainqueurs, dans quelques années», (trois à neuf ans). Des livres d'histoire sur Byzance confirment en effet que l'armée romaine subît une sévère défaite à Antioche en 613, et en conséquence, les Perses avancèrent rapidement de tous côtés. En 622, neuf ans après, les deux puissances (Romains et Perses) s'affrontèrent sur le sol arménien, et le résultat fut la victoire décisive des Romains sur les Perses. La prophétie se réalisa comme Dieu l'avait dit dans le Coran. Il y a plusieurs autres versets coraniques et hadiths du Prophète Mohamed (QSSSL) qui font mention d'événements à venir qui se sont réalisés par la suite.

• SANTÉ

## RAMADHAN
## ENTRE LA PRISE ET LA PERTE DE POIDS

Le Ramadhan a souvent des effets rebonds sur le poids de l'individu. Beaucoup de personnes se plaignent de la prise de poids durant ce mois. Selon le docteur Fethi Benachenhou, médecin de la santé publique, les gens qui prennent du poids mangent mal et mangent n'importe comment et n'importe quoi.

Selon lui, le comportement compte beaucoup, car la prise de poids est inévitable quand le consommateur mange plus que d'habitude et dort 14 heures de temps. Ce sont là deux facteurs qui entraînent la prise de poids. Ceux qui savent s'alimenter et équilibrer leur repas peuvent perdre du poids progressivement sans pour autant se nuire. Ils doivent tout simplement se mettre à table avec l'idée de se nourrir et de rattraper le déficit perdu à longueur de journée et non pas s'abattre sur la nourriture et alourdir leurs estomacs. Ramadhan peut être une période propice pour perdre du poids mais avec des conditions et une bonne hygiène de vie. Parfois, surtout en été, le jeûne dure jusqu'à 17 heures. Pendant ce temps, le corps a besoin de glucose qui lui sert de source d'énergie et est nécessaire à son bon fonctionnement. Le glucose qui se trouve dans la nourriture pourrait durer jusqu'à un maximum de 5 heures pour nourrir le corps. Ensuite le corps a tendance à utiliser ses réserves de graisse afin de fournir l'énergie nécessaire, ce qui fait perdre du poids à beaucoup de personnes.

■ Rym Harhoura






● FEMMES VERTUEUSES

(Suite et fin)

# ÉMIGRATION DE OUM KELTOUM (ALLAH SOIT SATISFAIT D'ELLE)

**Q***uatre* ans durant, Oum Keltoum endura le calvaire d'Oum Jamil, la femme d'Abou Lahab. Pendant cette période, son père avait reçu la révélation et fut enjoint à exhorter les gens à transmettre le message divin. Le Prophète (paix et salut soient sur lui) admonesta en premier sa famille. Les premiers ennemis de l'Islam étaient Abou Lahab et sa femme Oum Jamil. C'est elle qui incita les Qoreïchites à se dresser contre lui et à dénigrer son invocation. Abou Lahab avait intimé à Aâtba et Outeïba de divorcer de leurs femmes respectives, les menaçant de les renier s'ils ne répudiaient pas les filles de Mohamed (paix et salut soient sur lui).

Ils mirent à exécution l'ordre de leur père. Rouqaya et Oum Keltoum retournèrent dans la demeure paternelle, sans que le Prophète (QSSSL) se souciât outre mesure de cela. Il continua sa mission comme si de rien n'était. Là, elles vivaient honorées, respectées et nobles. Oum Keltoum (Allah soit satisfait d'elle) émigra à Médine quelques semaines après le Prophète (QSSSL). Elle y alla avec Zayd ibn Harithah, qui fut renvoyé par le Prophète (QSSSL) à la Mecque pour amener le reste de la famille, dont elle et Fatima, Sawdah, Barakah et son fils Usamah, il y avait également Abdullah le fils d'Abou Bakr, qui accompagnait sa mère et ses sœurs, Aicha et Asma. Après la mort de Roukaya (Allah soit satisfait d'elle), le Prophète (paix et salut soient sur lui) maria sa soeur Oum Keltoum à Othman (Allah soit satisfait de lui) en l'an 3 de Hégire, pendant le mois de Rabi'el Awal.

Après ce mariage, Othman (Allah soit satisfait de lui) devient le seul homme se mariant avec deux filles du Prophète (paix et salut soient sur lui), d'où son appellation l'homme aux deux lumières car il épousa deux lumières que sont Ruqayya et Oum Keltoum, les deux filles du Messager d'Allah (paix et bénédiction sur lui).

**SA MORT**

Oum Keltoum (Allah soit satisfait d'elle) a rendu l'âme à son Créateur dans l'an 9 de l'hégire. Le Prophète (paix et salut soient sur lui) pria sur sa défunte fille (Allah soit satisfait d'elle), la conduisant vers sa dernière demeure, et l'enterra de ses propres mains dans le cimetière d'El Baqîi. Othmân (Radhia Allah Anhou) fut très affecté par la mort d'Oum Keltoum et ne se remaria plus. Le Prophète (QSSSL) lui dit un jour : «Si j'avais une troisième fille à marier, je te l'aurais donnée comme épouse», ce qui l'émut profondément.

● ASTUCES

### ATTÉNUER LE PARFUM DE L'AIL

**Vous avez eu la main trop généreuse avec de l'ail ? Pour atténuer son parfum, mettez du persil frais dans un petit sachet et laissez infuser dans la préparation.**

### BASILIC REVITALISÉ

**Votre bouquet de basilic ou de coriandre a l'air fatigué ? Placez-le dans un verre avec de l'eau sucré : il va retrouver sa fraîcheur.**

### CHOUX-FLEURS SANS ODEUR

**Les choux-fleurs sentiront moins si vous ajoutez une pomme de terre crue à la cuisson.**

### PÂTES RAFFERMIES

**Les pâtes devenues molles retrouvent un peu de fermeté si vous les égouttez avant de les passer à la poêle avec un peu de beurre chaud.**

PLAT DU JOUR

## Pomme de terre à la Chermoula

**INGRÉDIENTS**

- 500 g de pommes de terre
- un peu de coriandre
- un peu de persil plat.
- 1 gousse d'ail
- 2 c. à café de paprika
- 2 c. à café de cumin
- 2 c. à soupe de jus de citron
- 3 c. à soupe d'huile d'olive
- Sel et poivre du moulin

**PRÉPARATION**

Pelez les pommes de terre, lavez-les puis séchez-les. Coupez-les en dés de 2 cm. Salez et poivrez, et passez les à la vapeur. Préparez maintenant la Chermoula, écrasez l'ail, et faites revenir dans une poêle avec un peu d'huile, surveillez pour que ça ne brûle pas. Ajoutez le persil et la coriandre hachée, puis les épices, tout en remuant avec une cuillère en bois. Incorporez les cubes de pommes de terre cuites, faites revenir un peu. Et voilà c'est prêt, ajustez le sel et servez agrémenté de quelques brins de coriandre et/ou de persil plat et poivrez.

DESSERT

## Crumble (pâtisserie algérienne à la confiture)

**INGRÉDIENTS**

Pâte sablée : ● 150 g de farine ● 70 g de sucre cristallisé ● 70 g de beurre ● 1 œuf ● 1 sachet de sucre vanillé ● 1 sachet de levure chimique

Garniture :
● 1 pot de 370 g de confiture (fraise, abricot, ...)

Crumble : ● 200 g de farine ● 100 g de beurre ● 75 g de sucre cristallisé ● 1 sachet de sucre vanillé

**PRÉPARATION**

Préchauffez votre four à 200°.
Pâte sablée : Mélangez la farine avec les sucres et la levure puis ajoutez-y l'œuf battu et le beurre fondu.
Formez une boule de pâte et étalez-la dans un moule à fond amovible ou dans un grand «carré» à pâtisserie (sans fond). Tassez bien la pâte sur les bords du moule.
La garniture : Mixez la confiture de votre choix afin d'obtenir une texture lisse. Étalez la confiture de manière uniforme sur la pâte sablée.

Le Crumble : «Frottez» la farine avec les sucres et le beurre froid jusqu'à obtenir une pâte avec des grumeaux et parsemez-en la confiture. Enfournez 20 minutes puis mettez votre four en position grill pour 2-3 minutes le temps que le Crumble soit bien doré (à surveiller ça va très vite). Laissez refroidir quelques minutes puis mettez au frais pendant 1 heure. Démoulez, coupez des carrés de Crumble et servez !

● BOUQALA

Hbet lkaa lebhar lkit elbahri ghays koultlou wach bik ghayes kali el sfina bla rayes.

• L'AMBIANCE

EN KABYLIE

# Loto, dominos et Tarawih, l'autre animation



**LES SOIRÉES RAMADHANESQUES SE SUIVENT ET SE RESSEMBLENT SUR LES MONTS DU DJURDJURA.** Quelques instants après la rupture du jeûne, les villageois des At Budrar n´ont vraiment pas d´autre choix que celui de jouer aux dominos ou au loto, ou d'accomplir la prière des Tarawih.

A peine le bol de chorba ingurgité, les jeunes villageois sont déjà à l'extérieur des maisons, histoire d'allumer une cigarette loin des regards des parents. Le plat de résistance sera pris après le retour de «la veillée». Durant ce mois sacré, cette frange des habitants de Kabylie s'offre le plaisir de jouer au loto et aux dominos. L'essentiel, pour eux, est de partager l'ambiance d'un jeu pas comme les autres, plein de suspense. Des dizaines de personnes se rassemblent généralement dans les cafés ou les garages, aménagés spécialement pour la circonstance. Qu'est-ce que le loto ? De quoi s'agit-il au juste ? Le loto est un jeu de hasard qui demeure l'amusement le plus convoité, depuis de longues années, par les villageois durant le mois de Ramadhan, et ce, dans plusieurs villages de Kabylie. 90 pions en bois portant des chiffres de 1 à 90 que l'animateur du jeu tire un par un, au hasard, d'un sac après les avoir bien mélangés et dont il annonce les numéros à haute voix et parfois avec une pointe d'humour.

Le responsable du jeu impose le silence. Les garçons non accompagnés d'un tuteur ne sont pas les bienvenus. Les joueurs, quant à eux, se concentrent sur leurs cartons et écoutent attentivement l'animateur. Une cinquantaine de personnes, voire plus, s'efforcent de remplir les cases numérotées de leurs cartons correspondant à ceux qui sont annoncés par l'animateur. Un petit carton est composé de 15 numéros. Certains jouent plusieurs cartons, multipliant ainsi leurs chances de gagner. Les plus accros parient toute une série de 6 cartons. 20 DA, 40 DA et 70 DA sont les prix à payer pour jouer respectivement un ou trois cartons ou la série de six. Au bout de trois à quatre minutes, la partie prend fin. Le joueur qui arrive à remplir son carton le premier se lève et clame «Stop», «C'est bon». L'annonceur vérifie et contrôle le carton «gagnant». Le propriétaire empoche 80 % de la «mise» pour chaque partie. La somme restante revient au propriétaire des lieux. Il arrive parfois d'avoir un carton «grillé» qui se fait passer pour gagnant alors qu'il lui manque un pion. La mise de la partie se double et «l'indélicat» doit payer une pénalité de 100 DA s'il veut continuer le jeu. C'est ainsi !



**LE LOTO EST UN JEU DE HASARD QUI DEMEURE L'AMUSEMENT LE PLUS CONVOITÉ, DEPUIS DE LONGUES ANNÉES, PAR LES VILLAGEOIS DURANT LE MOIS DE RAMADHAN, ET CE, DANS PLUSIEURS VILLAGES DE KABYLIE.**

La soirée peut s'étaler encore quelques heures. C'est selon l'envie des habitués des lieux. Une fois que le local commence à se vider, ils s'organisent en équipes pour jouer aux dominos. Si certains trouvent du plaisir dans ces jeux, histoire de passer le temps avec les amis et les proches, d'autres sont de véritables accros et dépensent des sommes importantes. Dans ces villages de la Kabylie, il y a aussi les fidèles qui se rendent dans les mosquées pour Tarawih. Avant d'y aller, ils sirotent des tisanes au gingembre dans les cafés. A leur sortie, certains se permettent quelques parties de dominos, «pour le plaisir», avant d'aller se coucher.

■ A.A. H

• IBOUDHRAREN VUE DE DEDANS

## INTENSES PRÉPARATIFS POUR LA CIRCONCISION DES ENFANTS

Des dizaines d'enfants de la commune d'Iboudrarène attendent avec impatience le 27e jour du mois sacré. Impatients qu'ils sont de devenir «grands». Le comité local du Croissant-Rouge algérien (CRA) n'a pas failli à sa tradition cette année encore. Il s'active à mettre en œuvre un programme de circoncision collective. Cette initiative louable à plus d'un titre est organisée au profit des enfants issus de familles démunies. Les responsables du comité ont commencé, bien avant l'entame du Ramadhan, à recevoir des dons pour la réussite de cette opération.

■ A. A. H.

## LA FONTAINE AMDUN AZEGZAW ATTIRE LES VILLAGEOIS

La fontaine fraîche du village de Tala-n-Tazert reste la source la plus convoitée durant ce mois de Ramadhan. Deux heures avant la rupture du jeûne, ce lieu, récemment rénové, draine du monde qui vient de partout pour puiser de l'eau des «Aït Tala». Il paraît que cette eau est un remède, selon les dires des femmes âgées. Seules les femmes ont le droit d'entrer à l'intérieur de la fontaine. Les hommes, quant à eux, restent à l'extérieur et doivent envoyer des petites filles pour remplir des bouteilles. Le respect s'impose.

## LES SOURCES DU DJURDJURA DE PLUS EN PLUS CONVOITÉES

Les habitants des hauteurs de la wilaya de Bouira et ceux de Tizi-Ouzou recourent à la nature dans l'espoir de trouver la fraîcheur. Les différents points d'eau représentent un refuge, du moins pendant ce mois sacré. Ils se dirigent vers des sources connues, à l'image de celles de Tikjda, de la Crête rouge et d'Assif Assemadh, ainsi que de celles de Tiniri et Asswal pour profiter de la fraîcheur des lieux. Dans ces régions, les rivières, les mares et les bassins ne manquent pas. Des centaines de jeûneurs s'y rendent quotidiennement en familles, surtout à Tikjda. Il y a ceux qui prennent leurs dîners pour rompre le jeûne après le Maghreb à quelque 1500 m d'altitude et rentrent tard dans la soirée. La Crête rouge dans la localité d'El Adjiba (Bouira), elle aussi, est prise d'assaut, tous les débuts d'après-midi, par des dizaines de personnes qui viennent passer leur temps au bord de la rivière de «Agir». Ici, on s'allonge, on discute et on se détend sous des températures qui ne dépassent pas les 26 degrés alors qu'«en bas» le mercure frôle les 40°C.

■ A. A. H.

• LOISIRS

## La culture, parent pauvre des localités enclavées

Si l'animation culturelle bat son plein dans plusieurs wilayas du pays pendant ce mois sacré, ce n'est malheureusement pas le cas dans plusieurs villages de la Grande Kabylie. Les pouvoirs publics, comme à l´accoutumée, élaborent des programmes culturels à la veille du Ramadhan, néanmoins les localités enclavées ne semblent pas profiter de ces veillées ramadanesques. Plusieurs villageois affirment que l'animation culturelle dans la wilaya de Tizi Ouzou, touche seulement le chef-lieu de la ville des Genêts. «Chaque Ramadhan, les spectacles ne profitent qu´aux citadins», a indiqué Ramdane, un jeune mélomane de la commune d'Iboudrarène. «Nous sommes tous des enfants de Tizi-Ouzou, qu'ils nous assurent au moins le transport», a-t-il ajouté. Plus de 45 km séparent le chef-lieu de la wilaya et cette commune nichée au pied du Djurdjura. Les moyens de transport collectifs arrêtent d'assurer leur service sur le tronçon de Takhoukhth à 19 h au plus tard en été. Hacène dénonce le marasme culturel que connaissent les villages de cette contrée. «Toute la région est plongée depuis longtemps dans une profonde léthargie culturelle. Cela a fait fuir plusieurs intellectuels», a-t-il regretté. Iboudrarène et les communes qui l'entourent se trouvent actuellement face à un problème épineux qui mérite d´être sérieusement pris en charge : celui de la culture.

Les quelques associations culturelles existantes dans ces régions, souffrent du manque de financement et d'initiatives. Au lieu de faire la promotion de leurs œuvres dans les villages, ces associations préfèrent aller à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Ainsi, les citoyens, faute de loisirs, «moisissent» dans la morosité et le vide culturel. Que faire dans cette situation ? Jouer à la guitare sous un olivier pour la majorité des garçons, ou se mettre devant son poste téléviseur pour suivre les programmes des chaînes de télévision à l´occasion du mois sacré.

■ A.A.H.

## Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 6 | | | | 2 | 9 | |
| | 7 | | 8 | | | | | 1 |
| | | 4 | | 3 | | | | |
| | 9 | 5 | 1 | | 3 | | 6 | 4 |
| | 8 | | | 7 | | 9 | | |
| | | 3 | 9 | | 5 | 7 | | 2 |
| | | | 5 | | | 4 | | 3 |
| 3 | 6 | | | | | | | |
| | | 1 | | | | 6 | | 7 |

### Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que :

**- chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doit contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.**

## Le Fouillis

Par Djermane

DÉFINITION : Réunion d'ingénieurs, de techniciens, pour l'étude de certaines questions (en 9 lettres).

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | E | E | I | M | O | N | O | R | T | S | A | U | V | E | T | T | E | M | I |
| B | Q | E | N | A | S | O | T | Y | P | H | O | N | E | E | M | E | C | M | E |
| O | U | G | O | T | I | S | E | M | S | I | C | A | R | M | U | T | L | E | R |
| U | I | E | D | R | U | S | R | E | D | A | E | L | D | O | I | I | A | N | T |
| R | T | R | N | O | Q | I | E | R | B | R | A | M | U | I | D | U | M | A | A |
| D | T | B | I | N | C | U | R | Y | T | H | M | E | R | D | O | C | E | C | R |
| O | E | A | D | E | A | B | A | U | X | I | T | E | E | I | P | A | U | E | A |
| N | O | T | N | O | R | F | N | S | E | U | G | T | E | D | U | A | R | A | M |
| A | S | R | E | D | E | M | E | I | M | R | A | I | O | I | L | O | F | N | I |
| L | E | E | S | I | V | A | R | T | S | B | R | D | A | C | T | I | O | N | A |
| O | B | O | U | G | I | E | C | A | I | A | A | U | T | N | U | F | E | D | B |
| T | E | R | B | M | O | S | A | R | R | I | N | R | M | I | S | T | R | A | L |
| R | M | I | N | I | B | U | S | G | P | N | T | E | L | E | N | R | E | T | E |
| O | U | E | G | T | T | N | O | I | S | S | A | P | E | P | E | E | C | N | D |
| P | T | R | A | E | A | I | M | O | E | U | R | S | S | O | R | L | O | I | U |
| O | I | E | D | J | D | S | E | S | S | A | I | L | I | I | D | A | R | L | A |
| R | S | I | G | O | L | S | U | D | I | S | S | A | O | N | N | N | D | U | N |
| E | M | R | E | R | O | O | R | U | E | L | A | R | D | T | I | C | I | O | E |
| A | E | P | T | P | S | N | P | R | I | M | E | U | R | E | O | E | A | M | P |
| A | I | N | O | I | T | A | L | U | C | I | T | R | A | V | A | I | L | R | E |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sacre | Pointe | Maraude | Racisme | Passion |
| Prière | Bougie | Travail | Défunt | Amiable |
| Fronton | Primeur | Idiome | Ortolan | Matrone |
| Liasse | Garant | Podium | Menace | Bauxite |
| Gratis | Oindre | Moulin | Leader | Mœurs |
| Mutisme | Sombre | In-Folio | Mistral | Marâtre |
| Médersa | Astronomie | 64 mots | Bourdon | Dindon |
| Assidu | Érudit | Articulation | Buisson | Unisson |
| Prisme | Relance | Acuité | Marbre | Quitte |
| Ardoise | Minibus | Typhon | Éternel | Gadget |
| Avisée | Sauvette | Action | Renaude | Abrégé |
| Râleur | Verdure | Aéroport | Acquis | Projet |
| Urbain | Cordial | Clameur | Rythme | Soldat |

SOLUTION DU JEU PRÉCÉDENT : FAIRE-PART

## Mots fléchés

- Chant à mi-voix
- Contraction musculaire
- Grecque
- Convenable
- P
- Ancienne monnaie d'or
- Sans relief
- Note
- Bohémien
- Harmonie
- Sens
- Magistrats municipaux
- Ancien Tokyo
- Quartiers de Madrid
- Blocage
- Purée de patates
- Boisson des Dieux
- Frotté d'huile
- Naturel
- Administre
- Jeu chinois
- Grande fête
- Orifices
- Chasseurs d'hôtel
- Ensemble des animaux qui nagent
- Cale
- Lettres de Tanger
- Laize
- Tour
- Pays d'Asie
- Article espagnol
- Fleuve africain
- Couturier français
- Cri du chat
- Tumeurs bénignes
- Ancienne capitale japonaise
- Oncle d'Amérique
- Amante de Zeus
- Mesure chinoise
- Sodium
- Volcan
- Parcours sinueux
- Princes

## Mots codés

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 16 N | 22 | 1 M | 22 | 14 | 7 | 17 | 14 T | 17 | 19 |
| 17 | 5 | 22 O | 19 | 10 | 22 | 16 | ■ | 19 | 1 |
| 2 U | 14 | ■ | 19 | 8 | 2 | 13 | 12 | 14 | 17 |
| 12 | 22 | 13 | 17 | ■ | 17 | 10 | 5 | 17 | ■ |
| 10 | 13 | 22 | 14 | 17 | ■ | 19 | 17 | 16 | 17 |
| 16 | 4 | 6 | 17 | 14 | 14 | 17 | ■ | 14 | 4 |
| 22 | 16 | 17 | ■ | 5 | 2 | 19 | 17 | ■ | 14 |
| 1 | ■ | 19 | 4 | 10 | 17 | ■ | 8 | 5 | 10 |
| 17 | 16 | ■ | 12 | 17 | 5 | 14 | 7 | 22 | 16 |
| 19 | 22 | 16 | 4 | 5 | ■ | 8 | 22 | 14 | 17 |

### Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre. Reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

## SOLUTIONS DU JOUR ... SOLUTIONS DU JOUR ...

### Mots fléchés

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chant à mi-voix / Contraction musculaire | F | Grecque / Convenable | P | Ancienne monnaie d'or / Sans relief | T | Note / Bohémien | M | Harmonie / Sens | U |
| C | R | I | S | P | A | T | I | O | N |
| Magistrats municipaux / Ancien Tokyo | E | D | I | L | E | S | Quartiers de Madrid / Blocage | D | I |
| E | D | O | Purée de patates / Boisson des Dieux | A | L | I | G | O | T |
| Frotté d'huile / Naturel | O | I | N | T | Administre / Jeu chinois | G | E | R | E |
| I | N | N | E | Grande fête / Orifices | G | A | L | A | Chasseurs d'hôtel |
| Ensemble des animaux qui nagent / Cale | N | E | C | T | O | N | Lettres de Tanger / Laize | T | G |
| V | E | Tour / Pays d'Asie | T | R | Article espagnol / Fleuve africain | E | L | Couturier français | R |
| Cri du chat / Tumeurs bénignes | M | I | A | O | U | Ancienne capitale japonaise / Oncle d'Amérique | E | D | O |
| V | E | R | R | U | E | S | Amante de Zeus / Mesure chinoise | I | O |
| Sodium / Volcan | N | A | Parcours sinueux | S | L | A | L | O | M |
| E | T | N | A | Princes | E | M | I | R | S |

### Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 3 | 6 | 4 | 1 | 7 | 2 | 9 | 8 |
| 2 | 7 | 9 | 8 | 5 | 6 | 3 | 4 | 1 |
| 8 | 1 | 4 | 2 | 3 | 9 | 5 | 7 | 6 |
| 7 | 9 | 5 | 1 | 2 | 3 | 8 | 6 | 4 |
| 1 | 8 | 2 | 6 | 7 | 4 | 9 | 3 | 5 |
| 6 | 4 | 3 | 9 | 8 | 5 | 7 | 1 | 2 |
| 9 | 2 | 7 | 5 | 6 | 1 | 4 | 8 | 3 |
| 3 | 6 | 8 | 7 | 4 | 2 | 1 | 5 | 9 |
| 4 | 5 | 1 | 3 | 9 | 8 | 6 | 2 | 7 |

### Mots codés

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N | O | M | O | T | H | E | T | E | S |
| E | R | O | S | I | O | N | ■ | S | M |
| U | T | ■ | S | C | U | L | P | T | E |
| R | O | L | E | ■ | E | I | R | E | ■ |
| I | L | O | T | E | ■ | S | E | N | S |
| N | A | V | E | T | T | E | ■ | T | A |
| O | N | E | ■ | R | U | S | E | ■ | T |
| M | ■ | S | A | I | E | ■ | C | R | I |
| E | N | ■ | B | E | R | T | H | O | N |
| S | O | N | A | R | ■ | C | O | T | E |

## Symbiose

Par Djermane

**RÈGLE DU JEU :** Positionner les mots qui se trouvent dans la marge dans leurs cases initiales. En plus, les cases ayant un cercle forment la définition suivante :

**Se dit de quelque chose de tout à fait négligeable** (en 8 lettres).

| | |
|---|---|
| GLANDE | RECLUS |
| REMOU | TULIPE |
| PURETÉ | CALME |
| DOLMEN | STATIQUE |
| CULTE | CALAMITÉ |
| SAUVEUR | ALCÔVE |
| PEINE | CHARTRE |
| PRISON | NIPPES |
| COMBLE | DÎNER |
| CHACAL | VAUDOU |
| PARIA | TABAC |
| ÉMAIL | AIMABLE |
| CRAPULE | GAMELLE |
| RUDIMENT | FROMAGE |
| AMPÈRE | SANGLE |
| LIBERTÉ | MAGASIN |
| COURRIER | TAILLIS |
| SAUNA | AMIDON |
| FENNEC | BOSQUET |
| PUTOIS | PÉRIPHÉRIE |
| NEURO | SOUPER |
| RELIEF | GROSSE |
| BOMBARDE | MAGMA |
| ANIMATEUR | LIGAMENT |
| MASSUE | ÉTERNITÉ |
| ARGUS | TRISTE |
| AMORPHE | PARESSEUX |
| ÉTABLE | GIRON |
| ALGARADE | FOU |
| REMARQUE | DÉGÂT |

## Grille Muette

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

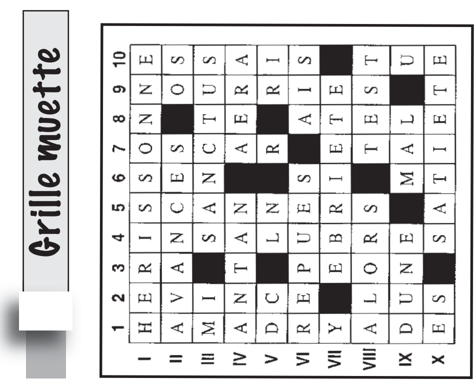
I. Chenille poilue.
II. Progresses. Squelette.
III. Note. Chant de louange à Dieu.
IV. Temps passé. Allégea.
V. Jets d'une douche. Lettres du Liban. Pouffé.
VI. Rassasiées. Planchette de bois.
VII. Ivresse.
VIII. A ce moment-là. Epreuve.
IX. Montagne de sable. Son prince est Satan.
X. Précède la matière. Etat d'une personne complètement repue.

**VERTICALEMENT**

1. Nymphe des bois.
2. Ecarte par intrigue. Bouquinés.
3. Dieu du Nil. Ouvrier agricole d'Amérique du Sud.
4. Malsains.
5. Appareils de radiodiagnostic.
6. Monnaie d'Asie. Condition. Quartiers de Manchester.
7. Récompense du cinéma américain. Câble servant à maintenir un mât.
8. Règle double. Singe.
9. Alimentées.
10. Tentatives. Occit.

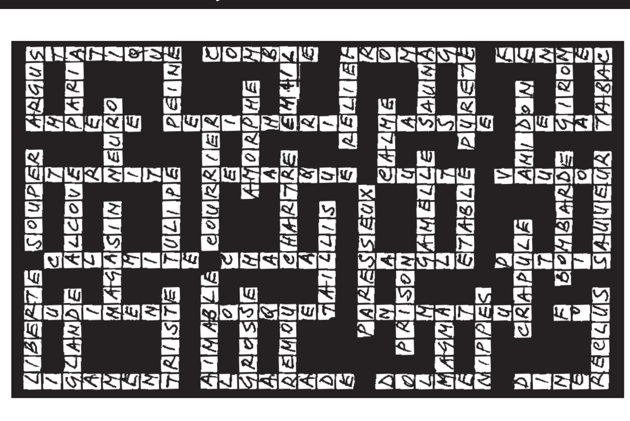
## SOLUTIONS DU JOUR...

Grille muette



| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | H | E | R | I | S | S | O | N | N | E |
| II | A | V | A | N | C | E | S | ■ | O | S |
| III | M | I | ■ | S | A | N | C | T | U | S |
| IV | A | N | T | A | N | ■ | A | E | R | A |
| V | D | C | ■ | L | N | ■ | R | ■ | R | I |
| VI | R | E | P | U | E | S | ■ | A | I | S |
| VII | Y | ■ | E | B | R | I | E | T | E | ■ |
| VIII | A | L | O | R | S | ■ | T | E | S | T |
| IX | D | U | N | E | ■ | M | A | L | ■ | U |
| X | E | S | ■ | S | A | T | I | E | T | E |

Symbiose



GNOGNOTE



## PROGRAMME



### MERCREDI 31 JUILLET 2013

**09h00 :** Bonjour d'Algérie
**10h30 :** Culinart
**11h00 :** Kar el djirane
**11h20 :** Djaweb bassit
**11h30 :** Dar da Meziane III
**12h00 :** Kournal en français + météo
**12h25 :** Nour el fadjr
**13h00 :** Bouyout el Rahmane
**13h30 :** Twahacht bladi
**15h00 :** GGO Football
**15h30 :** Kulinart
**16h00 :** Omar
**17h00 :** Journal en amazigh
**17h30 :** Takder tarbah
**18h00 :** Journal en français + météo
**18h30 :** Entre nous
**19h00 :** Journal en français + météo
**19h30 :** Dar el djirane
**20h00 :** Coran sous-titré en français + adhan Maghreb
**20h10 :** Boualem Chaker
**20h30 :** Le Ramadhan et le rire
**20h35 :** Dz connexion
**20h40 :** Djaweb bassit
**20h50 :** Dar da Meziane III
**21h20 :** Dar el bahdja
**21h40 :** Dikra oua dahka
**21h45 :** Taxi oua khlass
**22h00 :** Nour el fadjr
**22h45 :** Nouba bnouba
**23h30 :** Film alg.
**00h15 :** Banat el Djazaïr
**01h30 :** Journal en arabe

DZ CONNEXION

20h35




### JEUDI 1er AOÛT 2013

**09h00 :** Bonjour d'Algérie
**10h30 :** Culinart
**11h00 :** Dar el djirane
**11h20 :** Djaweb bassit
**11h35 :** Dar da meziane III
**12h00 :** Journal en français + météo
**12h25 :** Nour el fadjr
**13h00 :** Bouyout El Rahmane
**13h30 :** Leryam
**15h00 :** GGO Football
**15h30 :** Culinart
**16h00 :** Omar
**17h00 :** Journal en amazigh
**17h30 :** Takder tarbah
**18h00 :** Journal en français + météo
**18h30 :** Entre nous
**19h00 :** Journal en arabe
**19h30 :** Dar el djirane
**20h00 :** Coran sous titré en français + adhan El Maghreb
**20h05 :** Noureddine Alane
**20h25 :** Le Ramadhan et le rire
**20h35 :** Dz connexion
**20h40 :** Djaweb bassit
**20h50 :** Dar da Meziane III
**21h15 :** Dar el bahdja
**21h35 :** Dikra oua dahka
**21h45 :** Taxi oua khlass
**22h00 :** Nour el fadjr
**22h45 :** Les nuits sacrées du Ramadhan
**00h15 :** Lemmet lahbab
**00h40 :** Assrar el madhi

## FAJ — Appel à candidature pour le poste de DTN

La Fédération algérienne de judo (FAJ) a lancé un appel à candidature pour le poste de directeur technique national (DTN), a-t-on appris, hier, auprès du président de la FAJ, Messaoud Mati. «Le bureau fédéral a décidé de lancer un appel à candidature pour le poste de directeur technique national. Ce ne sera pas un choix de personnes mais de projets. L'orientation se portera beaucoup plus sur le programme de chaque candidat pour améliorer le niveau du judo algérien lors du mandat olympique (2013-2016)», a déclaré à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale.



FOOTBALL

LE P-DG DE MOBILIS

**LE REAL MADRID** affrontera l'équipe nationale, en match amical, le 18 mai 2014, a affirmé, hier, Saâd Damma, président-directeur général de Mobilis.

# «ALGÉRIE-REAL MADRID LE 18 MAI 2014»

«*Je* suis détenteur d'un courrier officiel parvenu il y a quelques instants du Real Madrid qui a donné son accord définitif pour ce déplacement en Algérie afin jouer un match amical avec notre équipe nationale», a indiqué le P-DG de Mobilis, lors d'une conférence de presse animée hier à Alger. Le contrat déjà peaufiné sera conclu entre les deux parties à la mi-août. La date du 18 mai a été retenue conjointement. «Elle intervient un mois avant le début de la Coupe du monde, mais nous pouvons la changer en cas où l'une des deux parties aura un imprévu», a encore expliqué le P-DG de Mobilis, précisant que le «Real Madrid est une équipe qui a montré un grand intérêt à se déplacer en Algérie car elle mesure parfaitement bien sa popularité au sein de la population algérienne».

Le premier responsable de l'opérateur historique, initiateur de ce grand évènement, est revenu sur la genèse de cette affaire et s'est étalée sur la polémique qu'a suscitée l'arrivée de l'équipe madrilène en Algérie. «Nous avons entamé la réflexion sur ce match depuis février dernier et on a eu l'accord de principe du Real Madrid. Nous avons alors pris attache avec les ministres de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, de la Jeunesse et des Sports et le Premier ministre, qui nous ont tous encouragés à mener ce projet jusqu'au bout.



Photo : Slimene S.A.

*Saâd Damma, P-DG de Mobilis*

Ils nous ont également recommandé de prendre attache avec la Fédération algérienne de football avec laquelle nous avons des rapports professionnels», a précisé M. Damma. La date initiale de ce match a été retenue pour le 21 juillet 2013. «Le but de cette opération était de permettre aux Algériens de voir cette équipe et de vivre des moments de joie», a-t-il indiqué. Jusque-là, tout se passait normalement jusqu'au moment où des informations malintentionnées sur l'événement ont été distillées à la presse «avec comme objectif de provoquer une polémique en utilisant la date de l'évènement qui devait se dérouler au mois de Ramadhan». «Suite à cela, la direction du Real Madrid nous a envoyé une correspondance datée du 8 juillet dernier pour demander le report du match», a précisé le P-DG.

«Cette campagne de dénigrement minutieusement étudiée et menée par des gens qui n'ont rien à voir ni avec le monde du football ni avec Mobilis avaient pour objectif de déstabiliser l'opération et de porter atteinte aux employés de l'entreprise», a-t-il indiqué. «Personne ne peut nous donner des leçons de nationalisme», a souligné Saâd Damma. «Mais ces gens doivent savoir que lorsqu'il s'agit de rendre service aux Algériens et de leur apporter de la joie, il n'est pas encore né celui qui va nous en empêcher.» Le P-DG de Mobilis s'est abstenu de donner le montant du contrat estimant que «cela ne coûtera rien à l'opérateur».

■ **Nouria Bourihane**

EQUIPE NATIONALE

## HALILHODZIC FACE À SES «CHÔMEURS»

La sélection nationale de football est confrontée au problème de ses chômeurs (joueurs sans club). Dans la liste rendue publique, lundi dernier, le sélectionneur national Vahid Halilhodzic aura surpris plus d'un en battant le rappel de joueurs au chômage. L'on cite notamment le gardien de but Raïs Ouahab M'Bolhi et Islam Slimani. Spécialistes et observateurs s'interrogent sur les motivations derrière la convocation de joueurs à l'arrêt. Cela risque d'ouvrir la brèche et de créer un climat de tension au sein de la sélection.

D'autant que coach Vahid avait institué des critères de sélections fermant les portes devant les joueurs en manque de compétition. C'était par exemple le cas de Halliche, pour ne citer que celui-ci, qui n'a été réintégré qu'après avoir repris la compétition avec Académica Coimbra. Pourquoi ne réserve-t-il pas le même traitement à M'Bolhi et à Slimani ? Leur apport est, certes, indéniable, mais quand on institue des règles de travail, il faudra absolument les respecter. Si non, il y a risque de verser fatalement dans la politique des deux poids deux mesures. Force est de constater que la menace pèse surtout sur le gardien M'Bolhi. Après avoir consommé son prêt en France durant la deuxième moitié de la saison passée marquée par la relégation de club de GFC Ajaccio en National, M'Bolhi, à défaut d'offres concrètes, s'est retrouvé obligé de retourner au Krylia Sovetov (Russie) qui détient la propriété entière de son contrat. Les Russes n'en veulent cependant plus. Ils l'ont orienté vers l'équipe réserve pour s'entraîner. En attendant de le transférer vers un autre club. Les offres sont carrément inexistantes. A l'exception du MC Alger disposé à l'accueillir pour pallier le «retrait» de Michael Fabre. C'est le cas aussi d'Islam Slimani. Ce dernier n'a ni repris l'entraînement avec le Chabab ni trouvé un nouveau club employeur. Après sa libération par la commission de litige (CRL) de la FAF, le joueur refuse de reprendre le travail guettant l'aboutissement de ses négociations avec le FC Nantes. Confronté au problème de visa, Slimani n'a pu rejoindre la France pour conclure avec les Nantais.

Ces derniers ne sont pas près de l'attendre éternellement. Des solutions par défaut sont déjà envisagées par le FC Nantes. A moins que la nouvelle offre de Rennes estimée à 500.000 euros ne vienne le tirer de la gueule du…chômage. Il convient de souligner, par ailleurs, que Hameur Bouazza, non sélection et sans club après la résiliation de son contrat par Santander, est sur le point de s'engager avec Glasgow Rangers (troisième division écossaise). Le joueur subit actuellement des essais. L'entraîneur des Rangers en est satisfait.

■ **K. Yamine**

## ZOUBIR AÏCHAINE (DTN DE HANDISPORT)

### «Satisfait de nos résultats au championnat du monde d'athlétisme»

Le directeur technique de handisport, Zoubir Aïchaine, a estimé, hier, que les résultats obtenus au championnat du monde d'athlétisme, qui a eu lieu du 20 au 28 juillet à Lyon (France), sont satisfaisants. Les 25 athlètes algériens engagés dans cette compétition ont raflé 23 médailles (10 en or, 8 en argent et 5 en bronze), permettant ainsi à l'Algérie de se classer à la 9e place sur les 103 pays participants. «L'évaluation ne peut qu'être positive. Nous avons impressionné tout le monde par nos performances. D'ailleurs, la délégation algérienne a été le centre des discussions des organisateurs. La presse française, aussi, lui a accordé un grand intérêt. Je pense que cela est logique, d'autant que l'Algérie était classée à la 6e position après quatre jours de compétition», a-t-il fait savoir quelques heures après l'arrivée de la délégation à Alger. A la réception, était présent le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi qui a rendu hommage à l'ensemble des athlètes. «Ces résultats renseignent sur le bon travail effectué par les techniciens. Les médaillés, quant à eux, sont à féliciter pour leur détermination à honorer les couleurs nationales», dira le responsable du secteur de la Jeunesse et des Sports. Durant ce championnat du monde, nos représentants ont battu trois records mondiaux dans le lancer du disque (club) et d'autres records africains, sans oublier l'amélioration de records personnels. Interrogé s'il s'attendait à cette série d'exploits, Aïchaine dira que c'était prévisible, d'autant que la préparation et la stabilité ont toujours caractérisé le handisport algérien. «Avant le début des épreuves, j'étais optimiste. Nos athlètes n'ont pas démérité. D'ailleurs, ils ont dépassé plusieurs concurrents aguerris à ce type de rendez-vous», dira-t-il. Grâce à l'épopée de ces champions, l'Algérie s'est classée meilleure nation africaine et arabe durant ce championnat du monde. Il est à signaler que la récolte des Algériens a été meilleure par rapport à celle de la France (3 médailles d'or), l'Australie (4 médailles d'or), l'Espagne avec 9 médailles en vermeil. Concernant la stratégie de la fédération algérienne pour pérenniser ces exploits, notre interlocuteur dira : «Notre politique vise essentiellement à encourager les jeunes. Nous allons réorganiser le championnat. Cela nous permettra d'assurer une relève digne.» A propos des prochains objectifs du handisport en général, l'athlétisme en particulier, le DTN dira : «Nous allons préparer le championnat arabe prévue l'année prochaine. Les jeux Paralympiques 2016 à Rio de Janeiro constituent notre principal objectif. Après ce que nous avons réussi à Lyon, je pense que nous sommes sur la bonne voie.»

■ **Adel K.**



Fedjr....................4.12
Dohr...................12.54
Assar..................16.43
Maghreb..............19.58
Ichaâ..................21.30



| | ACHAT | VENTE |
|---|---|---|
| 1 $ | 78,04 DA | 82,81 DA |
| 1 € | 103,30 DA | 109,62 DA |



Horizons
Horizons : http://www.horizons-dz.com R.C.97B 36181

## ACCIDENTS DE LA ROUTE
### 42 morts et 1.697 blessés entre le 21 et le 27 juillet

Quarante-deux personnes ont trouvé la mort et 1.697 autres ont été blessées dans 1.468 accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas durant la période allant du 21 au 27 juillet, selon un bilan établi mardi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen avec 5 morts et 30 blessés dans 57 accidents de la circulation, ajoute la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont enregistré depuis le 1er juin le décès de 61 personnes par noyade dont 20 cas dans des mares d'eau et des retenues collinaires, 15 dans des barrages, 12 dans des oueds, 12 autres dans des piscines et 2 dans des lacs.

Photo : Fouad S.

## PRÉSIDENTIELLE AU MALI
### Une élection, deux vainqueurs ?

Ibrahim Boubacar Keïta, 68 ans, et Soumaïla Cissé, 63 ans, les deux favoris, affirment être en tête du premier tour de la présidentielle. Mieux, depuis lundi, les partisans du premier envoient des SMS dans tous les sens pour dire «takokélé!» («Nous avons gagné d'un seul coup» en bambara). «Faux», répondent les partisans du second et les trois candidats du Front pour la démocratie et la République (FDR), un front anti-putsch. Modibo Sidibé, Jeamille Bittar et Dramane mettent en garde, dans un communiqué, «ceux qui à l'intérieur et à l'extérieur tentent de proclamer un candidat victorieux dès le premier tour au



mépris du peuple», «s'insurgent contre les déclarations irresponsables de certains observateurs internationaux dont le chef de la mission d'observation de la francophonie, qui a osé déclarer qu'un second tour serait un gâchis» et «dénoncent les dysfonctionnements et les ratés» du scrutin. «Toute publication des résultats qui ne reflètent pas le suffrage des Maliens risque de conduire le pays là où personne ne souhaite», disent-ils, convaincus qu'un second tour est inévitable. Certains parlent de «dérives» d'un candidat. D'autres, d'élections tronquées dès le départ. Crise post-électorale comme en Côte d'Ivoire en 2010 ? «On est prêt à respecter les résultats officiels quels qu'ils soient», rassure Mamadou Camara, le porte-parole d'Ibrahim Boubacar Keïta. Et de préciser juste après : «Selon les informations en notre possession, il n'y aurait pas de second tour.» En attendant vendredi, jour de proclamation officielle des résultats, les Maliens retiennent leur souffle. Le ministère de l'Administration territoriale, qui a la charge de ces résultats, joue à l'arbitre. Il invite la population «au calme et à la retenue».

■Djamel B.

## ZONES D'EXTENSION TOURISTIQUE
# LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT PAS SATISFAIT DE LA RÉPARTITION

**LA RÉPARTITION ACTUELLE DES ZONES D'EXTENSION TOURISTIQUE (ZET)** ne semble pas plaire au secrétaire d'Etat auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat chargé du Tourisme, Mohamed Amine Hadj-Saïd.

Et pour cause, elles sont concentrées uniquement au niveau du littoral, déplore le secrétaire d'Etat, qui appelle à la nécessité de créer de nouvelles ZET à travers toutes les wilayas. A ses yeux, l'état actuel de ces zones limite le tourisme en Algérie qui devient, dit-il, saisonnier : «est-ce que nous ne devons compter que sur ces endroits pour relancer et faire la promotion du tourisme en Algérie ?», s'est-il interrogé.

Le nombre de ZET s'élève à 205 dont 160 situées le long de la côte, 22 dans les Hauts Plateaux et 23 dans le Grand Sud. Ces zones occupent une superficie de 53.199,64 ha et la partie exploitée ne dépasse pas 8.841,27 ha, conformément à la norme internationale qui prévoit que seuls 20% de la superficie globale d'une ZET doivent être exploités. Pour le ministre, «l'Algérie devra réfléchir à l'exploitation des atouts touristiques dont disposent toutes les wilayas sans exception dans le cadre de la stratégie suivie par le secteur pour garantir un tourisme constant tout au long de



Photo : Slimene S.A.

l'année en accordant l'intérêt nécessaire aux régions touristiques montagneuses, climatiques et écologiques.» 95% des ZET se situent dans 17 wilayas au moment où 17 autres wilayas ne disposent d'aucune zone d'extension touristique, rappelle-t-on. En ce sens, il explique que le Schéma directeur de l'aménagement touristique (Sdat), lancé il y a cinq ans, vise la création d'une industrie touristique englobant l'ensemble des régions du pays afin d'éviter une concentration dans une région ou une autre. M. Hadj Saïd note que 36 schémas sont en cours d'élaboration. La finalisation de ces plans est attendue pour le premier semestre 2014, dira-t-il.

■Synthèse M. K.

## DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ
### Amélioration des conditions d'accès aux trésoreries

La Direction générale de la comptabilité (DGC) du ministère des Finances a annoncé, hier mardi, une série de mesures visant à améliorer le service public et les conditions d'accueil des usagers des services du Trésor. La DGC a ainsi mis en place un service d'accueil et d'orientation assuré par un personnel doté d'une formation spécialisée, indique la direction du ministère dans un communiqué. Des sièges visiteurs, destinés en particulier aux personnes âgées ou handicapées, ont été également mis en place. Le public, qui profitera désormais des halls d'accueil climatisés, pourra par ailleurs exprimer ses doléances via des registres qui seront exploités quotidiennement par le chef de poste, informe la DGC.

## AÉROPORT D'ALGER
### Le syndicat appelle à finaliser le projet de la nouvelle tour de contrôle

Le Syndicat national du personnel de la circulation aérienne (SNPCA) a appelé, hier mardi, les pouvoirs publics à finaliser le projet de construction de la nouvelle tour de contrôle de l'aéroport international Houari-Boumediene. «L'actuel bloc technique, structure datant d'avant-l'indépendance, ne peut plus répondre à une prise en charge du trafic aérien de l'aéroport de la capitale qui enregistre près de 300 mouvements au quotidien», a précisé le SNPCA dans un communiqué. Le syndicat rappelle que le projet de construction de la nouvelle tour de contrôle accuse un retard depuis plus de 8 ans à cause «des lourdeurs administratives incompréhensibles et inacceptables».

## ■■ PRESTATIONS TOURISTIQUES
### LA CONCURRENCE POUR CONTRER LA HAUSSE DES PRIX

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat chargé du Tourisme, Mohamed Hadj-Saïd, estime que la hausse des prix des prestations touristiques au pays est due essentiellement à l'absence de concurrence dans le secteur. «Il est impératif de réunir les conditions pour une concurrence dans le secteur», a-t-il indiqué, appelant au passage le touriste à défendre ses droits en cas d'insuffisance dans les prestations. Il rappellera, à cet effet, que le ministère du Tourisme a mis en place des inspections de wilaya pour contrôler les prestations assurées en fonction du contrat conclu entre le client et l'établissement touristique. Selon M. Hadj-Saïd, le professionnalisme s'acquiert également à travers la diversification des offres touristiques. Dans ce sens, les services du secrétariat d'Etat chargé du Tourisme s'attellent, en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, à la création de nouvelles offres en matière de tourisme religieux et de tourisme historique. Pour le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, «cet aspect permettait de faire connaître la civilisation et la culture algériennes séculaires».

■M. K.